

Développement du territoire suisse

EspaceSuisse Rapport d'activité



Impressum

Développement territorial suisse – Rapport annuel 2021 EspaceSuisse – Rapport d'activité 2021

Édition

EspaceSuisse
Verband für Raumplanung
Associazione per l'aménagement du territoire
Associazione per la pianificazione del territorio
Associaziun per la planisaziun dal territori
Sulgenrain 20
CH-3007 Berne
Tél. +41 31 380 76 76
espacesuisse.ch

Rédaction

Damian Jerjen, directeur
Monika Zumbrunn, responsable de la communication

Participation rédactionnelle

Sonia Blind, Heidi Haag, Anne Huber, Samuel Kissling,
Christa Perregaux

Traduction

Anne Huber, Magali Züblin

Relecture, corrections

Alain Beuret, Anne Huber, Marco Hunziker, Christa Perregaux

Iconographie

Monika Zumbrunn

Mise en page

Ludwig Zeller

Impression

Abächerli Media AG, 6060 Sarnen

Téléchargement en format PDF

espacesuisse.ch > Association > Rapports annuels

Tirage:

Français: 1300 ex.
Allemand: 2500 ex.

Les images utilisées sont soumises aux droits d'auteur et demeurent la propriété des sources mentionnées.
La reproduction des textes et des illustrations d'EspaceSuisse est autorisée moyennant indication de la source.

Impression climatiquement neutre avec du papier FSC issu de la sylviculture durable



MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C103895



PERFORMANCE
neutral
Imprimé | 01-20-424430
myclimate.org

Photo de couverture

*La rue de la Gare à Nyon VD – un espace public vivant
au cœur de la vieille ville.*

Photo: Alain Beuret, EspaceSuisse

«La conscience de l'aménagement du territoire»

Depuis sa fondation, il y a bientôt 80 ans, notre association œuvre en faveur d'un développement territorial coordonné et durable. Dans les années 1980, alors qu'elle s'appelait encore VLP-ASPAN – EspaceSuisse a étrenné son nouveau nom en 2018 –, elle a été reconnue comme étant «la conscience de l'aménagement du territoire» en Suisse. L'aménagement du territoire en a, aujourd'hui plus que jamais, grand besoin. En effet, bien que le peuple suisse ait exprimé, à plusieurs reprises, sa volonté de protéger le paysage et de développer l'urbanisation vers l'intérieur, les attaques contre certaines dispositions de la loi sur l'aménagement du territoire et, partant, contre la volonté populaire se multiplient. Des voix s'élèvent, arguant que la densification prônée par la loi sur l'aménagement du territoire ne fonctionne pas et qu'il faudrait renoncer à certaines dispositions introduites en 2014 par la LAT 1. Hors zone à bâtir, c'est le principe fondamental de séparation des zones à bâtir de celles qui ne le sont pas qui est de plus en plus souvent visé. Les discussions relatives à la 2^e étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 2) s'annoncent ainsi également difficiles, tant les intérêts et les exigences divergent.

Plus il est difficile de trouver de bonnes solutions, plus il est important de disposer d'une organisation telle qu'EspaceSuisse. La bien nommée «conscience de l'aménagement du territoire» en Suisse rappelle les buts et principes d'un développement territorial durable, recherche de bonnes solutions en collaboration avec les acteurs des différents niveaux, les accompagne et les soutient dans la mise en œuvre. EspaceSuisse peut aussi adopter le point de vue de l'aigle et mettre en évidence les interactions, comme l'importance de protéger le sol et la biodiversité dans l'optique de la protection du climat et de l'adaptation aux effets du changement climatique, ou le rôle décisif de l'aménagement du territoire



Jean-François Steiert

Conseiller d'État du canton de Fribourg et président d'EspaceSuisse

dans le renforcement de la mobilité durable et, par conséquent, dans la réduction des émissions de CO₂ dans le domaine des transports. Pour ce faire, EspaceSuisse réunit dans ses instances dirigeantes des représentant-es des principaux acteurs impliqués dans les processus de politique d'aménagement du territoire ainsi que des expert-es aux orientations diverses qui apportent leurs connaissances et leurs points de vue, garantissant un débat indépendant et solide, en dehors des fronts politiques partisans.

EspaceSuisse peut et va continuer à s'impliquer et à prendre position en faveur d'un développement territorial durable et coordonné, comme elle le fait depuis bientôt 80 ans.

■ Développement du territoire suisse 2021

Agglomérations	5
Agriculture	5
Changement climatique & dangers naturels	5
Communication	7
Constructions hors zone à bâtir	9
Développement de l'urbanisation	9
Développement durable	10
Digitalisation	11
Distinctions	12
Énergie	14
Enseignement & recherche	14
Environnement, nature & paysage	15
Espaces fonctionnels	16
Forêt.	16
International.	16
LAT 1: mise en œuvre de la 1 ^{re} étape de la révision de la LAT	17
LAT 2: 2 ^e étape de la révision de la LAT en cours	18
Marché & construction de logement	19
Mobilité & transport	19
Patrimoine & monuments historiques	20
Planification cantonale	21
Planification fédérale	22
Protection contre le bruit	23
Protection du sol	23
Résidences secondaires	25
Reflets des sessions du Conseil national et du Conseil des États	26
Personnel	29

■ EspaceSuisse Rapport d'activité 2021

1 Tâches de l'association	35
2 Comité.	35
2.1 Membres	35
2.2 Principaux dossiers traités	35
3 Conseil	36
3.1 Membres	36
3.2 Axes principaux	36
4 Membres.	37
4.1 Assemblée générale	37
4.2 Adhésions et démissions.	37
5 Secrétariat	38
6 Sections et organisations affiliées	38
7 Finances	41
8 Conseil	41
8.1 Conseil juridique	42
8.2 Conseil en aménagement.	43
8.3 Collaboration avec des commissions d'expert-es ...	45
Sondage auprès des membres d'EspaceSuisse	46
9 Information et publications	47
9.1 Inforum, Territoire & Environnement	47
9.2 Publication spéciale: éclairage «post corona»	47
9.3 News, Newsletter	48
9.4 Réseaux sociaux.	48
9.5 Sites Internet	48
9.6 Projet de film «Développer? Vers l'intérieur SVP!» ...	49
9.7 Manuel didactique «Introduction à l'aménagement du territoire»	49
10 Documentation	50
10.1 Bibliothèque électronique	50
10.2 Recueil de jurisprudence.	50
10.3 Photothèque / Data-Management-System (DAM) ..	50
10.4 Base de données dédiée au développement vers ... l'intérieur	50
11 Formation	51
11.1 Manifestations EspaceSuisse	51
11.2 Cours auprès des hautes écoles et des universités ..	52
12 Relations publiques	53
12.1 Mise en réseau en Suisse	53
12.2 Contacts internationaux	54
12.3 Contacts avec les médias et exposés	54
Un grand merci!	55
13 Compte de pertes et profits.	56
14 Bilan	57
15 Rapport du vérificateur des comptes.	58



EspaceSuisse

Verband für Raumplanung
Association pour l'aménagement du territoire
Associazione per la pianificazione del territorio
Associazion per la planisaziun dal territori



Développement du territoire suisse



2021

Photo de couverture

Depuis plus de 40 ans, ProSpecieRara préserve le trésor génétique de la Suisse et sa biodiversité. Si ses fruits ne se récoltent pas au sens propre, un développement territorial de qualité contribue aussi à la biodiversité.

Photo: Markus Zuber / Franca Pedrazzetti / Beat Brechbühl, ProSpecieRara

■ Agglomérations

Détermination plus souple du périmètre d'agglomération

À l'avenir, le périmètre des projets d'agglomération tiendra mieux compte des critères fonctionnels. La Confédération reconnaît ainsi le besoin des agglomérations et des cantons de mieux déterminer les espaces fonctionnels. Souvent, les périmètres des projets d'agglomérations, déterminés sur la base de critères purement statistiques, ne reflètent pas la réalité du terrain. Jusqu'à présent, ils étaient pourtant prépondérants dans l'évaluation du droit des communes à solliciter des contributions fédérales. Pour que les cantons et les agglomérations soient plus flexibles, le Conseil fédéral a complété l'ordonnance concernant le programme en faveur du trafic d'agglomération (OPTA). Désormais, les aspects liés à l'aménagement du territoire seront aussi pris en considération.

are.admin.ch > Mobilité > Programmes et projets > Programme en faveur du trafic d'agglomération

■ Agriculture

Des fonds pour les «besoins particuliers de la protection du paysage»

Le train d'ordonnances agricoles 2020 remanié est prêt depuis début 2021. Il entraîne aussi quelques modifications en matière d'aménagement du territoire. Un soutien financier est désormais prévu pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et pour la démolition de bâtiments agricoles n'ayant plus d'affectation, érigés en dehors des zones à bâtir. La Confédération soutient ainsi plusieurs objectifs: ces incitations financières doivent permettre à l'agriculture de mieux tenir compte de la culture du bâti et du paysage, de réduire le mitage du territoire et de sauvegarder les terres cultivables.

fedlex.admin.ch > Recueil systématique > 9 Économie - Coopération technique > 91 Agriculture > 913.211 Ordonnance de l'OFAG du 26 novembre 2003 sur les aides à l'investissement et les mesures d'accompagnement social dans l'agriculture (OIMAS)

La contribution des écosystèmes intacts, comme les sites marécageux, à la protection du climat est importante.

Photo: approvecha, Pixabay

■ Changement climatique & dangers naturels

La Stratégie climatique de la Suisse

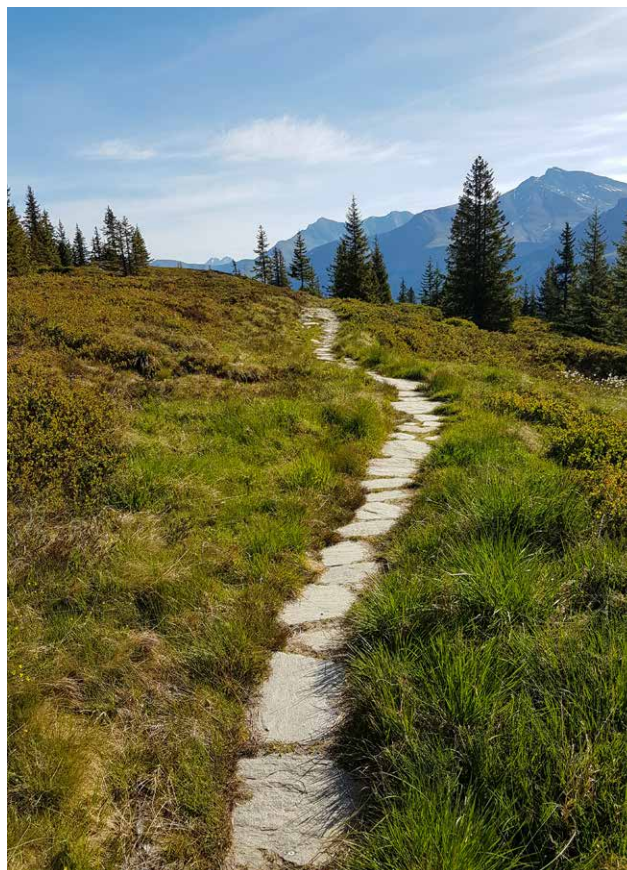
Le Conseil fédéral a adopté la Stratégie climatique à long terme de la Suisse. Il y définit les lignes directrices de la politique climatique 2050 ainsi que les objectifs stratégiques pour les différents secteurs. D'ici à 2050, la Suisse ne devra plus rejeter dans l'atmosphère davantage de gaz à effet de serre que ce que les réservoirs naturels et artificiels sont capables d'absorber (zéro émission nette). En tant que domaine politique intersectoriel, l'aménagement du territoire a sa part de responsabilité dans la réalisation d'un développement territorial respectueux du climat.

bafu.admin.ch > Thèmes > Thème Climat > Communiqués actuels: communiqué «Protection du climat: le Conseil fédéral adopte la Stratégie climatique à long terme de la Suisse» du 28.1.2021

espacesuisse.ch > Aménagement du territoire > Changement climatique

La protection de la nature comme contribution à la protection du climat

Les écosystèmes intacts contribuent davantage à la protection du climat qu'on ne le pensait jusqu'ici. Une analyse des Groupes d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC) et sur la diversité biologique (IPBES) montre que la protection de la nature amène une contribution importante à la protection du





Les façades végétalisées, comme celles de cet immeuble à Villmergen AG, offrent un potentiel de rafraîchissement plutôt peu exploité jusqu'ici dans le milieu bâti – en particulier là où la place manque pour les arbres et autres grandes structures vertes. Photo: Seippel Landschaftsarchitektur Wettingen

climat. Les écosystèmes intacts tels que les forêts, les marais ou les prairies sont des habitats importants pour les animaux et les plantes, d'une part, et des réservoirs de carbone, d'autre part. Les écosystèmes intacts contribuent donc de manière importante à la lutte contre le réchauffement climatique et à l'atténuation de ses conséquences.

Rapport du climat (anglais):
ipbes.net > Work programme > Assessing knowledge > Biodiversity and climate change > IPBES-IPCC Co-Sponsored Workshop Report on Biodiversity and Climate Change

Contre-projet à l'initiative pour les glaciers

Oui à la réduction des émissions à zéro net d'ici 2050, non à l'interdiction des agents énergétiques fossiles: le Conseil fédéral adopte le message relatif au contre-projet direct à l'initiative pour les glaciers. Malgré le rejet de la loi sur le CO₂ aux urnes le 13 juin 2021, le Conseil fédéral ne remet pas en question l'objectif de réduction à zéro net des émissions de gaz à effet de serre. Selon lui toutefois, l'initiative pour les glaciers va trop loin. Le gouvernement se refuse à interdire les combustibles et carburants (comme le mazout ou l'essence). Il souhaite par ailleurs une politique climatique socialement tolérable, tenant compte de la situation particulière des régions de montagne et périphériques.

[admin.ch](https://www.admin.ch) > Documentation > Communiqués du Conseil fédéral > Communiqué «Le Conseil fédéral adopte le message relatif au contre-projet direct à l'initiative pour les glaciers» du 11.8.2021

Thème Climat OFEV:
[bafu.admin.ch](https://www.bafu.admin.ch) > Thèmes > Thème Climat

Un guide pour un climat urbain agréable

La chaleur des journées caniculaires de l'été peut être très éprouvante pour l'homme et l'environnement. Un développement vers l'intérieur de qualité devrait donc aussi permettre de créer un climat agréable en milieu urbain. Le canton d'Argovie a publié un guide sur ce sujet («Hitzeangepasste Siedlungsentwicklung» ou «Développement urbain adapté à la chaleur») à l'intention des communes et des responsables de la planification. Si les mesures sont intégrées suffisamment tôt dans la planification, il est possible de créer des synergies, notamment en ce qui concerne la qualité des espaces libres et de l'habitat.

[ag.ch](https://www.ag.ch) > Themen > Klimawandel > Projekte > Hitzeangepasste Siedlungsentwicklung

La protection du climat à la portée des communes

Le changement climatique entraîne une nouvelle manière de penser, et ce, à bien des égards. Le guide «Starthilfe kommunaler Klimaschutz», édité par la Haute école spécialisée de la Suisse orientale, montre aux petites et moyennes communes comment intégrer des mesures visant à protéger le climat dans leurs activités courantes. Des mesures particulièrement efficaces et réalisables avec les moyens dont disposent les communes sont présentées dans le guide et illustrées par des projets déjà mis en œuvre en Suisse. Le guide, gratuit, a été édité par l'IRAP, l'Institut du développement territorial, et par l'IFL (Institut für Landschaft und Freiraum) de la Haute école spécialisée de Rapperswil.

[ost.ch](https://www.ost.ch) > Menu > Forschung und Dienstleistungen > Architektur, Bau, Landschaft, Raum > IRAP Institut für Raumentwicklung > Raumplanung: Methoden und Instrumente > Starthilfe kommunaler Klimaschutz

Une culture du bâti de haut niveau pour protéger le climat

Avec différents acteurs des domaines du patrimoine culturel, de l'architecture et de l'aménagement du paysage, EspaceSuisse soutient la campagne Climat et culture du bâti lancée par la Confédération. La construction et l'utilisation des bâtiments jouent un rôle déterminant dans la consommation des ressources et le niveau des émissions de CO₂. Aujourd'hui, le débat sur le climat est dominé par les aspects techniques et économiques. La nouvelle campagne Climat et culture du bâti montre comment l'objectif zéro net peut être atteint en interaction avec les questions relatives au climat, à la biodiversité et à la culture du bâti en Suisse. Elle mettra à disposition des études scientifiques, des exemples d'application concrets et des solutions.

campagne-climat.ch

Rapport intermédiaire dans la gestion des dangers naturels

La mise en œuvre des mesures de protection définies il y a quatre ans en lien avec le réchauffement climatique est en bonne voie, selon un rapport de la Confédération. En 2016, le Conseil fédéral a adopté 67 mesures pour accroître la sécurité face aux dangers naturels. Sept mesures ont d'ores et déjà été mises en œuvre, 47 ont été lancées et 13 sont en phase préparatoire. Cela représente un état de la mise en œuvre de toutes les mesures estimé à environ 25%. Le rapport souligne l'importance d'un aménagement du territoire fondé sur les risques.

bafu.admin.ch > Thèmes > Thème Dangers naturels > Publications et études > Gestion des dangers naturels en Suisse

Aménagement du territoire fondé sur les risques:

are.admin.ch > Médias et publications > Publications > Stratégie et planification > Aménagement du territoire fondé sur les risques

■ Communication

Manuel de l'aménagement du territoire mis à jour

EspaceSuisse a entièrement remanié et actualisé son manuel didactique «Introduction à l'aménagement du territoire». Cet ouvrage donne une vue d'ensemble des bases légales de l'aménagement du territoire en Suisse ainsi que des instruments de planification de la Confédération, des cantons et des communes. Un accent particulier est mis sur le développement de l'urbanisation vers l'intérieur. Le manuel aborde également d'autres thèmes, comme les constructions hors zone à bâtir, la protection de l'environnement, du patrimoine et du paysage, ou encore la forêt, et met en évidence leurs corrélations avec l'aménagement du territoire. Le manuel est disponible depuis mars 2021 et comprend une version imprimée et une version PDF, toutes deux disponibles en «duopack». Il coûte 120 CHF (prix membre: 80 CHF).

espacesuisse.ch > Shop > Manuel didactique Introduction à l'aménagement du territoire

Les conseils en aménagement d'un coup d'œil

L'une des tâches centrales d'EspaceSuisse est de conseiller les communes et les villes. De nouveaux prospectus et un site Internet mis à jour présentent, de manière claire et concise, toute l'offre disponible: conseil in situ, atelier village, analyse de ville/du lieu, stratégie de valorisation, club de rue et analyse d'immeuble. C'est principalement le développement vers l'intérieur qui fait de l'aménagement du territoire une tâche exigeante et une source de conflits pour les communes. En apportant un regard extérieur et neutre, les expert-es d'EspaceSuisse peuvent faire émerger de nouvelles idées et débloquent des processus enlisés. Ces offres de conseil d'EspaceSuisse sont soutenues par l'impulsion Développer vers l'intérieur.

espacesuisse.ch > Conseil > Conseil en aménagement

→ 8.2 Conseil en aménagement, p. 43



Les nouveaux prospectus du conseil en aménagement témoignent du large éventail de l'offre d'EspaceSuisse.

Photo: Marco Maurer, EspaceSuisse

«Guide de la planification sensible au genre»

La «Rose des vents du genre dans la planification» est dédiée à l'égalité des chances dans le développement territorial. Ce guide montre ce qu'est une planification sensible au genre et comment elle peut être mise en œuvre. Il vise à aider les communes et les cantons à améliorer leur planification en termes de durabilité sociale. Afin que les besoins de chacune et chacun soient pris en compte, le Lares, un réseau qui s'engage en faveur d'un changement culturel dans le domaine de la planification, de l'aménagement et de la construction, a développé la rose des vents dans le cadre du projet de promotion «Gen*ie» de l'Office fédéral du développement territorial.

lares.ch > Menu > Leistungen > News und Publikationen > GenderKompass Planung

are.admin.ch > Développement durable > Programmes et projets > Programme d'encouragement 2019-2020: Égalité des chances

Une carte du calme et de la sérénité

Le Plateau et ses agglomérations, ses axes de transit et ses infrastructures n'a pas vraiment la réputation d'être une oasis de tranquillité. Pourtant, il en existe. Elles figurent sur la «Tranquillity Map», qui vient d'être établie pour le Plateau suisse. Ce projet commun de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) et la chaire de planification du paysage et des systèmes urbains (PLUS) de l'EPFZ identifie plus de 60 zones d'une superficie de 5 km² au moins, dans les cantons d'Argovie, de Berne, de Fribourg, de Schaffhouse, de Vaud et de Zurich.

sl-fp.ch > Documentation > Tranquillity Map > La Tranquillity Map > Vers la Tranquillity Map

Une bibliothèque de la culture du bâti pour les jeunes

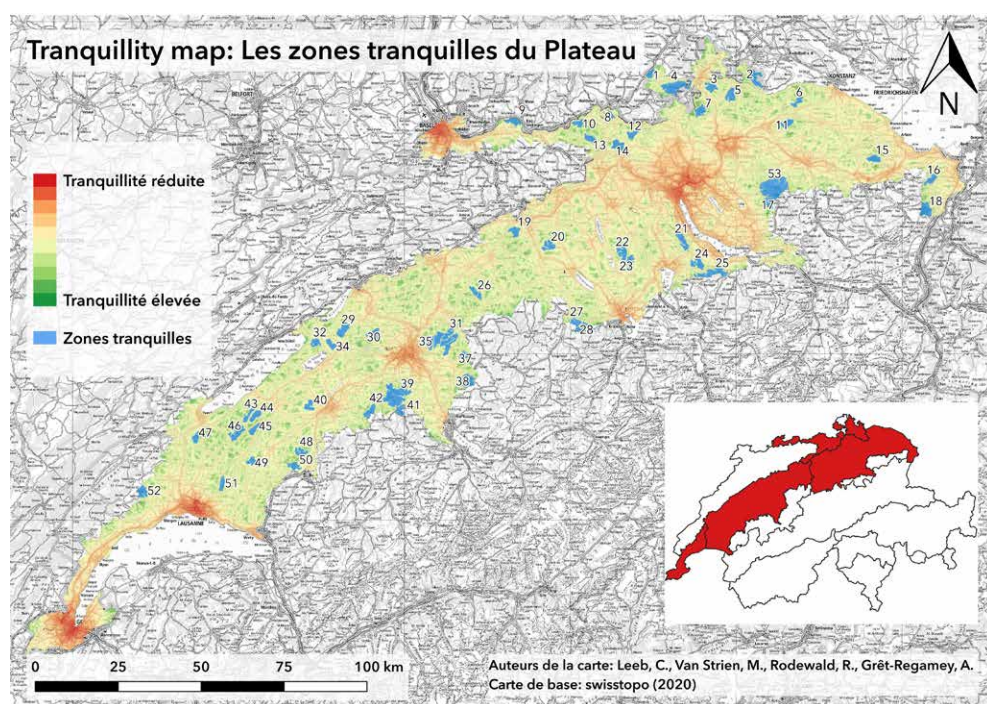
La nouvelle offre d'Archijeunes propose un aperçu général des médias pour explorer la culture du bâti. La bibliothèque en ligne permet depuis fin avril aux médiateurs et aux enseignants de réunir gratuitement le matériel didactique dont ils ont besoin. La plateforme propose une pléthore de matériel pour la formation au milieu bâti dans l'enseignement auprès des jeunes de 4 à 15 ans. Un jeu en ligne («Dichtestress», en allemand) est notamment proposé aux élèves.

archijeunes.ch > Bibliothèque

Les essences cartographiées

L'institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) a mis en ligne 56 cartes sur un portail WebGIS, librement accessible. Celles-ci montrent où poussent les essences rares ou de grande valeur écologique. Elles indiquent la probabilité d'occurrence de 56 espèces ligneuses de la forêt suisse.

lfi.ch/index-fr.php > Arbres et arbustes > Cartes de distribution > Cartes de distribution



Régulièrement mise à jour, la «Tranquillity Map» met en évidence les zones tranquilles du très peuplé Plateau suisse. Source: SL-FP

La Convention alpine a un blog

Le blog «Alpine towns» livre des informations sur des projets en lien avec la présidence suisse de la Convention alpine. L'accent y est mis sur des thèmes tels que l'aménagement du territoire et l'urbanisme dans les villes et les communes de l'espace alpin. La Suisse assume la présidence de la Convention alpine en 2021 et 2022. Pour cette occasion, la Confédération a créé un blog en anglais. Elle entend, par ce biais, attirer l'attention sur le développement territorial et l'urbanisme dans les communes alpines, et mettre en évidence les synergies avec des questions environnementales, économiques, démographiques, politiques et liées à la qualité de vie de la population.

alpinetowns.alpconv.org

are.admin.ch > Coopération internationale > La Convention alpine

→ «Un nouveau site Web dédié à une utilisation durable du sol», p. 24

Constructions hors zone à bâtir

Pas de délai de prescription pour les constructions illicites hors zone à bâtir

Dans un arrêt historique, le Tribunal fédéral a clarifié la question de savoir si un délai de prescription existe pour les constructions illicites hors zone à bâtir. Les juges ont décidé que l'état conforme au droit devait être rétabli dans tous les cas – même si les bâtiments datent de plus de trente ans (arrêt Neuenkirch LU). Avant cet arrêt, la jurisprudence du Tribunal fédéral ne permettait pas d'exiger la démolition d'une construction illégale après plus de trente ans. Dans le cas Neuenkirch, la Haute cour confirme, une fois de plus, sa ligne claire en matière de constructions hors zone à bâtir: le simple écoulement du temps ne permet pas de conserver une construction illégale, qui contrevient au principe de séparation entre les territoires constructible et non-constructible. Selon le Tribunal fédéral, un délai de prescription hors zone à bâtir ne créerait ni sécurité juridique ni égalité de traitement, et serait en outre difficile à mettre en œuvre. Sans compter que celles et ceux qui ont violé le droit fédéral sur une longue période seraient finalement injustement récompensés.

espacesuisse.ch > Conseil > Directement vers le recueil > Rechercher la carte n° 6086 (réservé aux abonné-es)

bger.ch > Presse/Actualité > Communiqués de presse > Archive des communiqués de presse > Communiqués de presse du 28.4.2021

Développement de l'urbanisation

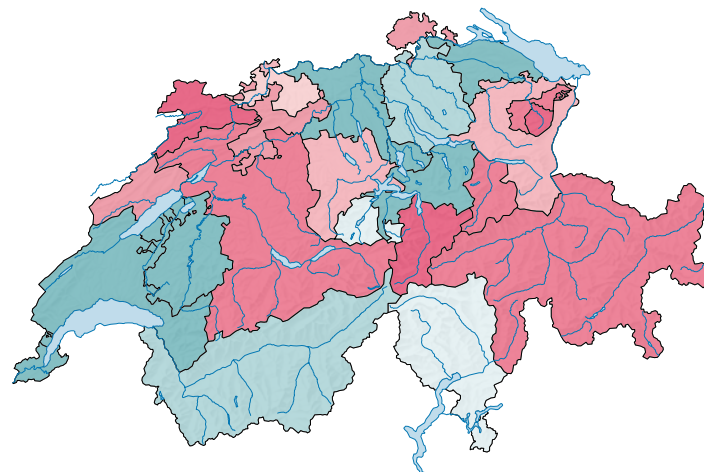
Croissance urbaine ralentie

La nouvelle statistique de la superficie de la Confédération le montre clairement: entre 2009 et 2018, les surfaces bâties ont augmenté de 181 km² (+ 6%). Cela représente le double du lac de Zurich. Comparé à la période 1997-2009, le rythme d'extension a légèrement fléchi. Les chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) montrent que le milieu bâti s'est étendu surtout aux dépens des surfaces agricoles (- 2%, soit de 302 km²). Ce sont notamment les surfaces d'habitat qui ont connu une forte extension.

bfs.admin.ch > Trouver des statistiques > 02 - Espace, environnement > Utilisation et couverture du sol > Evolution de l'utilisation du sol > Voir sur map.geo.admin.ch 2018 (deuxième carte)

bfs.admin.ch > Actualités > Quoi de neuf? > 25.11.2021 Statistique de la superficie: nouveaux résultats pour l'ensemble de la Suisse: Les surfaces bâties s'étendent encore, mais plus lentement

Variation de la surface d'habitat et d'infrastructure* par habitant, de 1979/85 – 2013/18



Extension ou diminution, en m²

	→ 80,0
	40,0 – 79,9
	20,0 – 39,9
	10,0 – 19,9
	0,0 – 9,9
	-10,0 – -9,9
	-20,0 – -10,1
	< -20,0

Suisse: 5,2

* selon la nomenclature standard NOAS04

Dans les cantons indiqués en rouge, la surface bâtie par personne a augmenté. Elle a reculé dans les cantons marqués en vert.

Source: Office fédéral du développement territorial (ARE)

Un service de consultation pour les communes bernoises

Le canton de Berne entend apporter une aide accrue aux communes en matière de développement de l'urbanisation. Grâce au programme «URBiplus, les communes bénéficient désormais de nouvelles formes de conseil, d'une aide financière et d'un échange d'expériences. Le programme court jusqu'en 2023 et coûte 1,8 million de francs.

be.ch > Prestations > Médias > Communiqués de presse >
Recherche Avancée avec la date du 4.2.2021 > Un nouvel élan pour
l'urbanisation interne

Nouveau: analyse d'immeuble dans le canton de Glaris

Le canton de Glaris propose désormais l'analyse d'immeuble d'EspaceSuisse aux propriétaires avec un soutien financier. Cet instrument permet d'esquisser des scénarios de réaffectation. Les propriétaires, qui hésitent parfois à investir, peuvent ainsi prendre une décision pour l'avenir de leur immeuble en toute connaissance de cause. L'analyse d'immeuble est déjà proposée dans deux villes et sept cantons, dont Glaris depuis 2021. Le canton est à la recherche d'anciennes bâtisses, pouvant faire l'objet d'une telle démarche.

gl.ch > Aktuelles: Public Newsroom > Communiqué de presse du 21.1.2021:
«Historische Dorfkerne sollen entwickelt werden» (en allemand)

espacesuisse.ch > Conseil > Conseil en aménagement > Analyse d'immeuble

■ Développement durable

La Stratégie pour le développement durable 2030

Le Conseil fédéral a adopté la Stratégie pour le développement durable 2030 de même que le plan d'action couvrant les années 2021–2023. Avec sa Stratégie pour le développement durable 2030, le Conseil fédéral montre selon quelles priorités il entend mettre en œuvre ses objectifs au cours des dix prochaines années. Le plan d'action donne une forme concrète à la stratégie à travers de nouvelles mesures qui ciblent des domaines présentant encore des lacunes, comme par exemple la lutte contre le gaspillage alimentaire.

are.admin.ch > Développement durable > Stratégie et rapports >
Stratégie pour le développement durable

Radar de tendances interactif

Une nouvelle plateforme interactive de la Société Suisse des Entrepreneurs identifie les évolutions actuelles et futures, les tendances et les innovations en lien avec le secteur de la construction. Étant donné que la Suisse vise la neutralité climatique d'ici 2050, le secteur de la construction a un rôle à jouer, par exemple, avec le renouvellement du milieu bâti. Il s'agit de transformer les vieux bâtiments en de nouvelles constructions modernes et à faible consommation énergétique. L'automatisation technique des bâtiments permet de construire des bâtiments intelligents («smart buildings»). Le nouveau radar des tendances met en évidence les tendances et innovations actuelles et à venir dans le secteur suisse de la construction.

baumeister.swiss > Entrepreneur 5.0 > Radar de tendances

Les déchets alimentaires sont inefficaces et doivent donc être réduits ou, mieux encore, évités. Le Conseil fédéral présente des mesures dans ce sens dans son plan d'action relatif à la Stratégie pour le développement durable 2030. Photo: Marek Studzinski, Pixabay



■ Digitalisation

Tout le cadastre RDPPF en un clic

Le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) est désormais disponible, en ligne, dans tous les cantons suisses. Son développement se poursuit. Alors que le registre foncier contient des dispositions de droit privé relatives à un bien-fonds, le cadastre RDPPF contient, quant à lui, des dispositions de droit public. Grâce à ce portail, les propriétaires fonciers ont accès à une foule d'informations concernant l'aménagement du territoire, les routes nationales, les chemins de fer, les aéroports, les sites pollués, l'eau, le bruit, les forêts, l'approvisionnement et l'élimination. D'autres thèmes viendront s'y ajouter d'ici 2023, comme, par exemple, les zones réservées ou les réserves forestières.

cadastre.ch > Cadastre RDPPF

Digitalisation de la mobilité

La digitalisation de la mobilité amène, dans son sillage, de nombreux avantages pour les utilisateurs, mais aussi des défis pour la société. Une étude de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) tente d'évaluer l'évolution dans ce domaine et ses conséquences. Sur le plan de la mobilité, l'automatisation et le partage permettent de gagner du temps, de se déplacer plus confortablement et de réduire les accidents. Cependant, elle recèle aussi des dangers, comme les effets négatifs sur la santé et l'environnement en raison d'une utilisation accrue de la voiture ou encore une hausse possible des coûts d'infrastructure. L'étude de l'ARE chiffre le bénéfice net de la mobilité numérique à 25 milliards de francs par année.

are.ch > Médias et publications > Publications > Bases > Conséquences économique de la numérisation dans la mobilité – rapport final



Planifier en jouant avec Minecraft: le célèbre jeu informatique éveille l'intérêt des jeunes pour la gestion de la mobilité. Photo: oberurselindialog.de

Gérer la mobilité avec Minecraft

Comment motiver des enfants et des adolescents à travailler sur un modèle de transport? La ville d'Oberursel bei Frankfurt (D) a, pour la seconde fois, eu recours à un jeu électronique très prisé par les jeunes. Dans le monde de Minecraft, on peut pratiquement tout construire avec des blocs en 3D. Pourquoi ne pourrait-on pas l'utiliser pour planifier? Suite à un appel lancé aux enfants et aux jeunes, ces derniers ont représenté, dans le monde de Minecraft, leurs souhaits et leurs idées concernant le trafic quotidien. Certaines de leurs représentations ont été prises en compte dans le modèle de transport de la ville, qui compte 45'000 habitant-es, comme des voies directes et attrayantes destinées aux vélos et aux piétons.

[Oberurselindialog.de](https://oberurselindialog.de) > pimoo > Unser Verkehrsleitbild



Avec la navette «SmartShuttle» de la Poste, à Sion VS, la mobilité est déjà en route vers un futur numérisé. Photo: PostAuto

Congrès «Aménagement du territoire et digitalisation»

La digitalisation impacte de façon directe tous les domaines de notre vie; elle transforme notre quotidien, notre vie professionnelle, nos loisirs et notre mobilité. Lors du congrès du 1^{er} juillet 2022 d'EspaceSuisse, nous étudierons les questions centrales de cette thématique avec des expert-es et démontrerons, à l'aide d'exemples, ce qui est déjà possible et ce qui le deviendra.

[Espacesuisse.ch](https://espacesuisse.ch) > Formation > EspaceSuisse congrès du 1.7.2022



■ Distinctions

Un paysage touristique est le Paysage de l'année 2021

La Fondation suisse pour la protection du paysage (FP) a décerné à la région touristique du Chäserrugg/Toggenburg SG le titre de Paysage de l'année 2021. Elle a en particulier salué le renouvellement adapté de cette infrastructure touristique, située dans un paysage très sensible. La lauréate est la société Toggenburg Bergbahnen AG. En collaboration avec les architectes Herzog & de Meuron, la qualité du paysage a été soulignée par des interventions ponctuelles, notamment par la construction d'une gare de grande qualité architecturale sur le Chäserrugg, déjà primée. La société Toggenburg Bergbahnen AG se présente ainsi comme une pionnière de la culture du bâti dans le tourisme alpin.

sl-fp.ch > Paysage de l'année > 2021 Paysage d'Infrastructure touristiques Chäserrugg/Toggenbourg

Le Prix Wakker 2021 décerné à Prangins

La commune vaudoise de Prangins a reçu la distinction de Patrimoine suisse pour avoir su préserver son héritage culturel et ses qualités paysagères. Ceci montre, une fois de plus, que densification et protection des sites construits ne sont pas incompatibles. Pour Patrimoine suisse, Prangins, une commune inscrite à l'ISOS, est un modèle d'avenir pour l'aménagement du territoire. La commune mène une politique d'investissement active, fondée sur le respect des espaces libres et des bâtiments apparus au fil du temps.

patrimoinessuisse.ch > Rechercher «La commune de Prangins reçoit le Prix Wakker 2021»

densipedia.ch > Bons exemples > Rechercher «Prangins»

BEURET ALAIN, Zoom sur: Prangins VD brode son avenir au centre, in: EspaceSuisse Inforum 2/2019, p. 24 ss.
espacesuisse.ch > Publications > Inforum



Le Prix Schulthess des jardins 2021 a également été décerné aux bénévoles de ProSpecieRara. Les semences récoltées sont soigneusement contrôlées avant d'être placées dans la séminothèque.

Photo: Nicole Egloff, ProSpecieRara

Prix Schulthess des jardins 2021 pour ProSpecieRara

Depuis 40 ans, la fondation s'engage pour la préservation de la diversité des variétés et des espèces en Suisse. Patrimoine suisse reconnaît aujourd'hui son travail en lui décernant cette distinction. ProSpecieRara contribue non seulement à préserver les plantes cultivées et les animaux de rente, aussi pour les générations futures, mais s'efforce également d'ancrer la conscience de cette diversité dans la société.

patrimoinessuisse.ch > Nos activités > Prix Schulthess des jardins > «Prix Schulthess des jardins 2021 pour la fondation ProSpecieRara»

prospecierara.ch



Inscrite à l'ISOS, la commune de Prangins VD, située au bord du lac Léman, a reçu le Prix Wakker 2021 pour sa densification soignée et réfléchie.

*Photo: Pierre Marmy
Schweizer Heimatschutz*

Premier prix Binding pour la biodiversité décerné

Le projet «Natur findet Stadt» du Naturama d'Argovie a reçu le prix Binding pour la biodiversité 2021. Plusieurs communes et particuliers ont, ensemble, restructuré leurs surfaces pour davantage de nature et de qualité de vie. Ont participé au projet, le canton d'Argovie, une quinzaine de communes et plus de 250 particuliers, le tout orchestré par le musée Naturama d'Argovie, à Aarau. Un cercle vertueux, né de l'étroite collaboration entre les différents partenaires, a permis de gagner toujours plus d'acteurs à la cause de la biodiversité. Une commune fait figure d'exemple, en organisant une valorisation participative des surfaces publiques, auxquelles viennent se rallier des exploitations horticoles et des propriétaires de jardins privés.

preis-biodiversitaet.ch/fr

De l'or pour Zurich, de l'argent pour Lausanne

Zurich est la première ville suisse à avoir décroché le label d'Or «Grünstadt Schweiz». Cette récompense atteste du standard très élevé des espaces verts de la capitale zurichoise et salue son très

grand engagement en faveur d'un aménagement durable. La capitale vaudoise obtient, quant à elle, le label Villeverte «argent». Lausanne œuvre en effet chaque jour pour davantage de nature en ville, pour une plus grande biodiversité et plus d'écologie. La ville a obtenu ses meilleures notes pour ses règlements concernant les projets privés ou publics, pour les soins aux arbres, pour l'utilisation des plantes indigènes, pour les directives de soumission et pour sa communication.

gruenstadt-schweiz.ch/fr

Forêts de hêtres anciennes au patrimoine mondial de l'UNESCO

Les forêts de hêtres anciennes des Valli di Lodano, Busai et Soladino (TI) ainsi que celle de la Bettlachstock (SO) ont été inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité en été 2021. Elles complètent les sites du patrimoine mondial constitués de forêts primaires de hêtres et de forêts de hêtres anciennes dans 18 pays européens.

ofev.admin.ch > Publications, médias > Communiqués aux médias > Communiqué du 29.7.2021



Patrimoine mondial de l'UNESCO: dans la réserve forestière de Bettlachstock, dans le Jura soleurois, certains arbres ont plus de 170 ans. L'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) a joué un rôle déterminant dans le choix des forêts. Photo: Markus Bolliger

■ Énergie

Procédure simplifiée pour les projets énergétiques

Les installations hydroélectriques et éoliennes sont importantes pour atteindre les objectifs de développement inscrits dans la stratégie énergétique 2050. Le Conseil fédéral souhaite donc accélérer les procédures de planification et d'autorisation, et a mis en consultation, début 2022, les modifications en ce sens de la loi sur l'énergie. La révision de la loi présentée se base sur une expertise des deux juristes Heinz Aemisegger et Arnold Marti, publiée à l'automne 2021. La proposition vise à accélérer les procédures sans faire de concessions en matière de protection de la nature, de l'environnement et des monuments. Les installations hydroélectriques et éoliennes les plus importantes devraient ainsi être définies dans une conception nationale et pouvoir être autorisées par la suite, au niveau cantonal, dans le cadre d'une procédure concentrée.

Avis de droit Aemisegger/Marti:

re.admin.ch > Médias et publications > Publications > Droit de l'aménagement du territoire > Transition énergétique – simplification de la planification des projets destinés à utiliser les énergies renouvelables

admin.ch > Documentation > Communiqués de presse > Communiqué
«Le Conseil fédéral veut une procédure d'approbation d'installations hydroélectriques et éoliennes plus rapide» du 3.2.2022

■ Enseignement & recherche

Projets de recherche en matière d'aménagement du territoire

L'Office fédéral du développement territorial (ARE) a présenté son concept de recherche pour les années à venir. Ce dernier comprend notamment des bases ainsi que de nouvelles approches en vue d'un développement de l'urbanisation vers l'intérieur. Le concept de recherche de l'ARE 2021-2024 met en évidence les principaux axes dans le domaine politique «Développement territorial durable et mobilité». Il s'agit entre autres de coordonner le territoire et les transports, de promouvoir un développement polycentrique de l'urbanisation et de stabiliser la consommation du sol.

are.admin.ch > Médias et publications > Publications > Bases >
Concept de recherche «Développement durable du territoire et mobilité»



Le Conseil fédéral entend accélérer la procédure d'approbation des installations éoliennes, comme ici à Andermatt UR, afin d'atteindre les objectifs inscrits dans la Stratégie énergétique 2050. Photo: Annemarie Straumann



La pollution lumineuse a des effets négatifs non seulement sur les animaux et les plantes, mais aussi sur la santé de la population.

Photo: Markus Hägi

■ Environnement, nature & paysage

Contre-projet à l'Initiative biodiversité en consultation

Parallèlement à l'Initiative paysage, les organisations environnementales ont déposé à l'automne 2020 l'initiative biodiversité. À cette dernière, le Conseil fédéral a envoyé en consultation un contre-projet indirect, qui consiste en une révision de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN). Dans sa prise de position, EspaceSuisse a salué cette révision, soulignant en particulier le fait que les préoccupations liées à la biodiversité et à la culture du bâti seraient ainsi ancrées dans les objectifs et les principes de la LAT. Au printemps 2022, le Conseil fédéral a publié le message relatif au contre-projet indirect à l'Initiative biodiversité.

Documents de la consultation et message:

admin.ch > Documentation > Communiqués > Communiqués du Conseil fédéral > Communiqué du 4.3.2022, «Initiative biodiversité: le Conseil fédéral veut renforcer la protection des espèces avec un contre-projet indirect»

Prise de position d'EspaceSuisse:

espacesuisse.ch > Actualité > Prises de position > Révision LPN projet de loi 2021: LPN prise de position EspaceSuisse 2021

Le paysage est bon pour la santé

La deuxième Newsletter consacrée aux projets-modèles pour un développement territorial durable de la Confédération (MOVO) est consacrée au paysage. Cette fois, c'est la santé qui sert à en illustrer la valeur. Un paysage de valeur est synonyme de qualité de vie. En offrant des possibilités attractives de détente, de mouvement et de sport, il favorise la santé. La réduction des émissions sonores et de la pollution de l'air ainsi qu'une riche biodiversité contribuent à la qualité de l'espace et à la préservation de notre santé. Placée sous la responsabilité de l'ARE, la Newsletter MOVO présente encore d'autres exemples sur ce thème.

espacesuisse.ch > Actualité > News «Le paysage est bon pour la santé» du 5.7.2021

Boîte à outils pour davantage d'obscurité

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a actualisé ses «Recommandations pour la prévention des émissions lumineuses». Il propose aux communes une «boîte à outils de l'éclairage», véritable catalogue de mesures concrètes pour réduire la pollution lumineuse et valoriser la nuit. Les communes peuvent aussi se faire une idée rapide du matériel disponible avec une notice qui résume les principaux éléments des recommandations.

bafu.admin.ch > Thèmes > Thème Electrosmog et lumière > Informations pour spécialistes > Émissions lumineuses (pollution lumineuse) > Aide à l'exécution

- «La protection de la nature comme contribution à la protection du climat», p. 5
- «Une carte du calme et de la sérénité», p. 8

■ Espaces fonctionnels

Nouvelles rencontres dans la vallée de la Limmat

Au cours des cinq dernières années, la plateforme d'idées «Regionale 2025» a lancé et développé de nombreux projets passionnants entre Zurich et Baden. Ces derniers créent de nouveaux espaces de rencontre, améliorent la mobilité de proximité et renforcent l'identité dans cet espace très fréquenté. Dans le cadre de «Regionale 2025», 16 communes ainsi que les cantons de Zurich et d'Argovie soutiennent des projets sélectionnés et lancent des processus intercommunaux et intercantonaux.

regionale2025.ch

■ Forêt

Politique forestière: objectifs et mesures 2021–2024

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a publié fin 2021 le plan de mesures «Politique forestière: objectifs et mesures 2021–2024». Le rapport concrétise les lignes stratégiques avec des mesures actualisées à partir de 2020. Il s'agit notamment d'encourager et de rendre plus durable l'utilisation du bois suisse, pour renforcer la protection du climat. La biodiversité y joue aussi un grand rôle. Elle doit être encouragée dans les conventions-programmes conclues avec les cantons, par exemple, par le biais de conditions-cadres plus concrètes pour une sylviculture proche de la nature, de manière à promouvoir les espèces.

bafu.admin.ch > Thèmes > Thème Forêts et bois > Publications et études > Politique forestière: objectifs et mesures 2021–2024

La forêt suisse sous la loupe

Tous les cinq ans, Forrest Europe publie un rapport sur l'état de la forêt sur le continent. La dernière édition montre que les forêts suisses se distinguent à certains égards, notamment s'agissant des forêts de protection. À l'échelon européen, la Suisse présente la plus forte proportion de forêts de protection: 40 pour cent des forêts – en majorité des forêts de montagne – servent de protection contre les chutes de pierres, les glissements de terrains et les avalanches. Ce rapport nous apprend également que, dans les forêts suisses, les apports d'azote par l'air provenant d'activités humaines (combustion de carburants, industrie, agriculture) sont parmi les plus élevés d'Europe.

wsl.ch > Rechercher «Rapport européen sur les forêts» > 7.1.2021 Rapport européen sur les forêts: les forêts suisses sont spéciales

■ International

De l'espace pour le changement

Avec la révision de «ÖREK 2030», l'Autriche dispose désormais d'un nouveau concept de développement territorial. Son mot d'ordre: de l'espace pour le changement («Raum für Wandel»). Au cours des dix prochaines années, des décisions et des mesures charnières devront être prises afin d'atteindre les objectifs climatiques fixés pour 2030. Organisation et aménagement du territoire doivent et ont un rôle à jouer. En Autriche, l'aménagement du territoire est du ressort des différents «Länder». Le nouveau concept «ÖREK 2030» a été élaboré au cours d'un processus de deux ans, auquel ont participé différents spécialistes et représentants politiques. La démarche a été accompagnée, entre autres, par un Think Tank, auquel l'ancien directeur d'EspaceSuisse, Lukas Bühlmann, a pris part.

oerek2030.at

LAT 1: mise en œuvre de la 1^{re} étape de la révision de la LAT

La première étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 1) est un défi important pour tous les acteurs de l'aménagement du territoire en Suisse. Le mandat donné par le peuple suisse en 2013 est clair: le mitage du territoire doit cesser et le développement de l'urbanisation doit être dirigé vers l'intérieur. Les cantons avaient jusqu'en 2019 pour modifier leurs plans directeurs (en matière d'urbanisation) ainsi que leurs lois sur l'aménagement du territoire et les constructions (compensation de la plus-value). La création de nouvelles zones à bâtir n'est plus autorisée dans les cantons qui ne disposent pas de la réglementation exigée dans le délai imparti.

[are.admin.ch](#) > Développement et aménagement du territoire > Droit de l'aménagement du territoire > Révision de la loi sur l'aménagement du territoire > LAT 1: La mise en œuvre dans les cantons

[espacesuisse.ch](#) > Aménagement du territoire > Bases légales > LAT 1

[espacesuisse.ch](#) > Aménagement du territoire > Moyens et règles pour développer vers l'intérieur > Disponibilité des zones à bâtir / Compensation de la plus-value

Plan directeur

À fin 2020, tous les cantons avaient mis en vigueur les bases légales exigées pour la compensation des plus-values de la planification. En 2021, il restait à la Confédération à approuver les plans directeurs des cantons de Glaris et du Tessin.

Le canton de Glaris a désormais surmonté cet écueil et n'est plus soumis au moratoire sur les zones à bâtir. Le Conseil fédéral a approuvé les modifications exigées par la LAT révisée en matière d'urbanisation à fin 2021. Bien que le canton de Glaris profite des derniers scénarios de l'évolution démographique de la Suisse dressés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et qu'il utilise mieux que prévu ses zones à bâtir pour les 15 prochaines années, il lui faudra, au cas par cas, procéder à des déclassements dans

les trois ans à venir. Comme d'autres cantons, Glaris devra encore modifier et compléter le volet de son plan directeur consacré à l'urbanisation.

La Confédération n'a pas encore approuvé le plan directeur tessinois, il se trouve actuellement en phase d'examen. En effet, certaines communes ont recouru contre cet instrument, provoquant ainsi un important retard.

Compensation de la plus-value

Même si tous les cantons se sont pliés au mandat minimal en matière de compensation de la plus-value afin d'éviter des sanctions, la question continue d'occuper les autorités compétentes. Après le jugement rendu par le Tribunal fédéral dans le cas de Münchenstein (BL), la plupart des cantons vont devoir réexaminer et adapter leurs solutions pour la compensation de la plus-value résultant d'une mesure de planification.

Arrêt du Tribunal fédéral

Le résumé de l'arrêt du Tribunal fédéral dans le cas de Münchenstein (1C_245/2019 du 19.11.2020) est disponible, en allemand, dans le recueil de jurisprudence d'EspaceSuisse (décision 5911 – pour les membres, login nécessaire) ou en ligne.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les plus-et moins-values découlant de mesures de planification sur le site Internet d'EspaceSuisse, avec un tableau récapitulatif des différentes dispositions cantonales ainsi que leurs libellés respectifs.

[espacesuisse.ch](#) > Aménagement du territoire > Moyens et règles pour développer vers l'intérieur > Compensation de la plus-value

Modification législative dans le canton de Glaris

Le gouvernement du canton de Glaris a déjà réagi à l'arrêt Münchenstein du Tribunal fédéral en abaissant la limite d'exemption de la taxe sur la plus-value de 50'000 CHF à 30'000 CHF. Le Tribunal fédéral juge en effet qu'une valeur seuil de 50'000 CHF est trop élevée.



Le développement de l'urbanisation se fait désormais vers l'intérieur, à l'exemple de Lenzburg AG où un quartier d'habitation comble une brèche dans le milieu bâti.

Photo: Monika Zumbrunn, EspaceSuisse



Les chalets d'alpage doivent-ils à l'avenir pouvoir être davantage transformés en maisons de vacances? Voici une question centrale de la révision de la LAT 2 en cours. Photo: Monika Zumbrunn, EspaceSuisse

■ LAT 2: 2^e étape de la révision de la LAT en cours

La 2^e étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 2) a également alimenté les discussions en 2021. Cette révision partielle porte en particulier sur les constructions hors de la zone à bâtir.

Après que le Conseil national a refusé d'entrer en matière sur le projet de LAT 2 du Conseil fédéral à la fin 2019, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États (CEATE-E) s'est intéressée de près à la question des constructions hors zone à bâtir en 2020. Début juin 2021, elle a finalement mis sa version en consultation.

Sa proposition vise, d'une part, à augmenter la marge de manœuvre des cantons en matière de construction hors zone et, d'autre part, à servir de contre-projet à l'Initiative paysage. Selon EspaceSuisse, le projet de loi est toutefois insuffisant: il montre certes, avec l'approche dite de planification et de compensation, une voie permettant de mieux tenir compte des besoins cantonaux et régionaux. Toutefois, les modifications apportées à la proposition initiale du Conseil fédéral mettent en péril le principe de séparation garanti par la Constitution. Il est vrai que les préoccupations de l'Initiative paysage sont partiellement prises en compte: ainsi, l'objectif de planification inscrit dans la LAT est de

stabiliser le nombre de bâtiments et l'étendue des surfaces imperméabilisées hors de la zone à bâtir. Le projet manque toutefois de dispositions concrètes sur la manière d'atteindre cet objectif et de possibilités de sanctions efficaces. EspaceSuisse s'engage pour que la discussion puisse se poursuivre et se prononce sur le contenu des différentes dispositions dans sa prise de position détaillée.

Pour les promoteurs de l'Initiative paysage, qui veulent mettre un terme aux constructions hors zone à bâtir, le contre-projet indirect élaboré par la CEATE-E en réponse à leur intervention n'est pas suffisant. Selon eux, les possibilités de construction et de changement d'affectation accordées aux cantons hors de la zone à bâtir posent notamment problème.

Le Conseil fédéral, quant à lui, soutient le projet de loi de la CEATE-E et propose, dans son message, de rejeter l'initiative populaire «Contre le bétonnage de notre paysage (Initiative paysage)». La Chancellerie fédérale a reçu 200 réponses dans le cadre de la procédure de consultation.

Dossier LAT 2, y c. le rapport de la consultation:

[Parlement.ch](#) > Organes > Commissions > Commissions thématiques > Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CEATE > Rapports et procédures de consultation des CEATE > Procédures de consultation > Dossier 18.077

Prise de position d'EspaceSuisse:

[espacesuisse.ch](#) > Actualité > Prises de position (résumé)

[espacesuisse.ch](#) > Aménagement du territoire > Bases légales > LAT 2

■ Marché & construction de logement

Moins de logements vacants

Le nombre de logements vacants est en recul pour la première fois depuis douze ans. C'est ce qui ressort d'une enquête de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Au 1^{er} juin 2021, on dénombrait un total de 71'364 logements vacants en Suisse. Cela correspond à un taux de logements vacants de 1,54 pour cent. Il s'agit du premier recul du taux de logements vacants depuis douze ans. Une augmentation du nombre de logements vacants a été enregistrée dans seize cantons, tandis que dans les dix autres, on a assisté à une baisse. C'est le canton de Zoug qui présente le moins de logements vacants et celui de Soleure qui en compte le plus.

bfs.admin.ch > Actualités > Communiqués de presse > Communiqués de presse du 13.9.2021: Premier recul du taux de logements vacants depuis douze ans

Indicateurs marché du logement de l'Office fédéral du logement (OFL):
bwo.admin.ch > Marché du logement > Offre de logements fondée sur l'économie de marché > Aperçu du marché du logement

■ Mobilité & transport

Évolution du transport d'ici 2050

Les perspectives d'évolution du transport de la Confédération jusqu'en 2050 envisagent quatre scénarios. Le scénario «Base» montre une évolution du transport conforme aux objectifs de la Confédération. Les trois autres scénarios examinent des trajectoires alternatives qui dépendent de décisions politiques et sociales en lien, par exemple, avec une utilisation durable et économe en ressources des technologies. Selon le scénario principal «Base» de ces perspectives, les prestations de transport du trafic voyageurs n'augmenteront que de 11 pour cent d'ici 2050, contre 21 pour cent de plus pour la population dans ce même intervalle. Cette tendance s'explique par une augmentation du télétravail, le vieillissement de la population et une urbanisation galopante.

are.admin.ch > Mobilité > Bases et données > Perspectives d'évolution du transport 2050

→ «Mobilité et territoire 2050»: approuvé!, p. 22

Les zones 30 de plus en plus prisées

Moins de bruit lié au trafic, une sécurité accrue, une circulation plus fluide et un environnement moins pollué: les arguments en faveur des zones 30 dans les centres des villes et des localités sont nombreux et ont fait leurs preuves. Les zones 30 ne sont toutefois pas qu'un phénomène urbain. Dans les Grisons, par exemple, près de deux tiers des communes en ont introduites. La Confédération entend simplifier l'instauration de telles zones. C'est pourquoi, elle a, au cours de l'hiver 2021/2022, mis en consultation les modifications de l'ordonnance ad hoc.

admin.ch > Documentation > Communiqués > Rechercher le communiqué
«Procédure simplifiée pour l'instauration de zones 30 et nouveau symbole pour le covoiturage» du 10.11.2021

Les zones 30 sont de plus en plus prisées, à la campagne également, comme ici à Falera GR.

Photo: Monika Zumbunn, EspaceSuisse



Coordonner les interfaces multimodales

La «déclaration d’Emmenbrücke» veut faire avancer la planification des pôles de transport. Les représentants de la Confédération, des cantons, des villes et des communes l’ont confirmé conjointement. L’évolution des modes de vie ainsi que les nouvelles technologies vont fortement influencer la mobilité au cours des prochaines décennies. La Confédération entend dès lors promouvoir les transports publics, le vélo et la mobilité piétonne avec de nouveaux types d’interfaces de transport. L’objectif des interfaces multimodales est de mieux connecter les zones urbaines et rurales et de soutenir un développement territorial tourné vers l’avenir.

uvek.admin.ch > Le DETEC > Simonetta Sommaruga > Manifestations > La «Déclaration d’Emmenbrücke» au service des interfaces multimodales

La mobilité en temps de pandémie

La pandémie de COVID-19 a influencé la mobilité de la population. Une analyse spéciale de l’Office fédéral de la statistique montre qu’au début de l’année 2021, le nombre de kilomètres parcourus par personne était inférieur de près d’un tiers à ce qu’il était juste avant la première vague de la maladie au printemps 2020. La baisse a été particulièrement forte pour les distances parcourues en transports publics (-52%), et nettement plus faible pour le transport individuel motorisé (-27%). Les distances parcourues à pied et à vélo n’ont guère changé.

bfs.admin.ch > Actuel > Quoi de neuf? > Rechercher le thème «Mobilité et transports 11» et rechercher dans le titre «covid» avec l’année de parution 2021 > Statistiques expérimentales: analyse spéciale COVID-19 du microrecensement mobilité et transports

→ «Digitalisation de la mobilité», p. 11

■ Patrimoine & monuments historiques

Les zones de verdure ne sont pas des zones à bâtir

Un viticulteur grison n’a pas le droit de construire un pressoir dans son vignoble, une zone de verdure protégée. Selon le Tribunal fédéral, la place d’un tel bâtiment est en zone à bâtir. Le Tribunal fédéral rappelle ainsi, une fois de plus, la valeur d’un site protégé. Afin de maintenir les vignobles existants exempts de toute nouvelle construction, la commune de Malans GR, qui figure à l’ISOS, a affecté ces surfaces à la zone de verdure, que le règlement communal attribuait à la zone à bâtir. Un viticulteur prévoyait de construire, dans cette zone de verdure, un nouveau pressoir avec un accès pour les véhicules. Opposés à ce projet, des voisins ont fait recours. Le Tribunal fédéral a confirmé la pratique selon laquelle c’est le but principal de la zone qui prime, en l’espèce, la zone en question était vouée à la protection du site construit.

bger.ch > Jurisprudence > Jurisprudence (gratuit) > Autres arrêts dès 2000 > Rechercher 1C_416/2019

espacesuisse.ch > Conseil > Directement vers le recueil > Rechercher sous carte n°6033 (réservé aux abonnés-es)

Culture du bâti, la nouvelle section de l’OFC

L’Office fédéral de la culture (OFC) a adapté la structure de son organisation: la section Patrimoine culturel et monuments historiques devient la section Culture du bâti. Ce changement de nom, début 2021, témoigne de l’importance croissante de la culture du bâti. Le site de la section Culture du bâti est également disponible dans un nouvel habillage. En outre, les nouvelles conditions que devront remplir les projets et les organisations pour bénéficier d’un soutien sont entrées en vigueur le 1^{er} février.

bak.admin.ch > Culture du bâti

La qualité de la culture du bâti se mesure

En collaboration avec l’Office fédéral de la culture (OFC), un groupe formé d’expert-es internationaux a élaboré un système de qualité qui permet d’évaluer la qualité de la culture du bâti. Cette évaluation se fonde sur les huit critères suivants: gouvernance, fonctionnalité, environnement, économie, diversité, contexte, esprit du lieu et beauté. Ces huit critères sont approfondis dans le Système de qualité de Davos. L’objectif est d’évaluer la qualité de la culture architecturale, de sensibiliser la population et de stimuler le débat.

bak.admin.ch > Culture du bâti > Qualité > Système Davos de qualité

→ «Une culture du bâti de haut niveau pour protéger le climat», p. 7

■ Planification cantonale

Plan directeur OW: approbation avec réserves

Le Conseil fédéral a approuvé la seconde partie du plan directeur du canton d'Obwald, avec certaines réserves. Lors de la prochaine révision, le canton devra, entre autres, introduire un régime de compensation pour les surfaces d'assolement. Il a également émis certaines réserves sur les spécifications de la stratégie spatiale pour les utilisations touristiques et de loisirs, qui doivent toujours être coordonnées avec le droit fédéral et les différents intérêts spatiaux.

[are.admin.ch](#) > Développement et aménagement du territoire > Stratégie et planification > Plans directeurs cantonaux > Obwald

Six sites propices à l'éolien en Thurgovie

Le Conseil fédéral a approuvé le plan directeur révisé du canton de Thurgovie. Ce dernier désigne six secteurs propices à l'éolien, dont l'île monastique de Reichenau. Les grandes éoliennes planifiées à Salen-Reutenen seraient visibles aussi bien depuis l'Allemagne que depuis l'île de Reichenau. L'état actuel des travaux montre que le site éolien planifié pourrait avoir un impact important sur l'île. C'est pourquoi, le Conseil fédéral a assorti son

approbation d'une réserve. Le potentiel énergétique des trois emplacements représente au maximum 216 GWh par jour.

[are.admin.ch](#) > Développement et aménagement du territoire > Stratégie et planification > Plans directeurs cantonaux > Thurgovie

Plan directeur JU: adaptation à l'énergie éolienne

Le Conseil fédéral a approuvé les modifications concernant l'utilisation de l'énergie éolienne du plan directeur cantonal jurassien. Cinq nouveaux secteurs propices à l'éolien ont été désignés. L'un d'eux est le site de Peu-Claude, à dix kilomètres environ de La Chaux-de-Fonds et du Locle, tous deux inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Conseil fédéral est d'avis que ce choix n'aura aucun impact grave sur ce site et que l'utilisation de l'énergie éolienne présente un intérêt prépondérant.

[admin.ch](#) > Documentation > Communiqués > Rechercher le communiqué «Le Conseil fédéral approuve l'adaptation du plan directeur jurassien relative à l'énergie éolienne» du 10.12.2021

Centres commerciaux, installations sportives et autres dans le plan directeur

EspaceSuisse a publié un nouveau rapport sur le traitement des grands projets dans le plan directeur cantonal. Cette étude offre



Le Tribunal fédéral fait primer la protection du site construit: un pressoir, prévu à l'origine dans une zone de verdure dans Malans GR, a sa place en zone à bâtir. Photo: Adrian Michael, Blick auf Malans, CC BY-SA 3.0, Wikimedia Commons

notamment une vue d'ensemble sur la manière de faire adoptée par les cantons et apporte à ces derniers une aide pratique. La loi sur l'aménagement du territoire stipule que les projets qui ont des incidences importantes sur le territoire et l'environnement doivent avoir été prévus dans le plan directeur (art. 8 al. 2 LAT). La LAT ne précise toutefois pas à partir de quand un tel projet doit être inscrit dans le plan directeur cantonal et avec quel degré d'approfondissement. C'est à cette question et à d'autres encore qu'EspaceSuisse a tenté de répondre dans son nouveau rapport, rédigé sur mandat de la Conférence suisse des aménagistes cantonaux (COSAC).

[espacesuisse.ch](https://www.espacesuisse.ch) > Aménagement du territoire > Planification cantonale: pour plus d'informations > Rapport «Le traitement des grands projets dans les plans directeurs cantonaux au sens de l'article 8 alinéa 2 LAT»

Pénurie d'aires d'accueil pour les gens du voyage

Le rapport 2021 de la fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses montre que la Suisse n'a pas assez d'aires d'accueil. En Suisse, il manque entre 80 et 90 aires de séjour et de passage pour les Yéniches, les Sinti et les Roms nomades. Il en existe 47 actuellement. Les cantons et les communes sont responsables de la mise à disposition d'aires de séjour et de passage. En revanche, s'agissant de la création d'aires de transit pour les gens du voyage étrangers, c'est la Confédération qui coordonne l'élaboration d'un concept en collaboration avec les cantons.

[stiftung-fahrende.ch/fr](https://www.stiftung-fahrende.ch/fr) > Informations > Rapport > Rapport 2021

JUD BARBARA/RÖTHLISBERGER SIMON, . Aires d'accueil pour les Yéniches, Sinti et Roms, in: EspaceSuisse, Territoire & Environnement 1/2019.
Ce dossier peut être téléchargé gratuitement:
[espacesuisse.ch](https://www.espacesuisse.ch) > Publications > Territoire & Environnement

Fabrication du ciment: aide à la planification pour l'extraction des matières premières

Le calcaire et la marne sont des matières premières abondantes en Suisse. Sur le plan de l'aménagement du territoire, leur accès est toutefois un défi. L'aide à la planification donne un aperçu des bases légales, des instruments existants et des étapes nécessaires à la planification de l'extraction des matières premières. Elle sert de base à une pesée des intérêts au niveau du plan directeur cantonal. La Confédération, la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) et l'Association suisse de l'industrie du ciment cemsuisse ont élaboré ensemble l'aide à la planification. EspaceSuisse s'illustre également parmi les auteurs du guide.

[espacesuisse.ch](https://www.espacesuisse.ch) > Aménagement du territoire > Planification cantonale: pour plus d'informations > Guide de planification pour l'extraction de matières premières primaires du ciment

■ Planification fédérale

«Mobilité et territoire 2050»: approuvé!

Le Conseil fédéral a approuvé la partie Programme du plan sectoriel des transports. Cette dernière, datant de 2006, a été entièrement remaniée au cours des deux dernières années et rebaptisée «Mobilité et territoire 2050». Ce document définit les objectifs et les besoins d'actions stratégiques de la Confédération en vue de la planification des infrastructures de transport. «Mobilité et territoire 2050» pose ainsi le cadre du développement à long terme d'un système global de transport en Suisse. Un besoin d'agir stratégique est nécessaire au niveau de la Confédération, des cantons et des communes, par exemple, en ce qui concerne la planification des interfaces intermodales.

[are.admin.ch](https://www.are.admin.ch) > Développement et aménagement du territoire > Stratégie et planification > Conceptions et plans sectoriels > Plans sectoriels de la Confédération > Transports > Partie Programme

→ «Procédure simplifiée pour les projets énergétiques», p. 14

■ Protection contre le bruit

Densifier malgré le bruit

En 2021, la Confédération a mis en consultation une modification de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE), visant à permettre de développer plus facilement l'urbanisation vers l'intérieur dans des secteurs bruyants, tout en protégeant la population contre le bruit. Elle propose ainsi de mettre l'accent sur les espaces libres et de détente pour compenser un habitat soumis au bruit. Le projet de révision de la LPE formule des critères pour l'octroi de permis de construire dans des zones affectées par le bruit.

[admin.ch](#) > Documentation > Communiqués > Rechercher le communiqué «Le Conseil fédéral ouvre la procédure de consultation sur la révision de la loi sur la protection de l'environnement» du 8.9.2021

Les valeurs limites doivent être adaptées

La Commission fédérale pour la lutte contre le bruit (CFLB) recommande au Conseil fédéral de durcir les valeurs limites pour le bruit du trafic routier, ferroviaire et aérien. Sur la base d'études scientifiques examinant les effets du bruit sur la santé, la commission déclare que les valeurs limites actuelles sont dépassées. En Suisse, un nombre important de personnes est encore soumis à des immissions sonores nuisibles ou inconfortables. En sus de proposer de durcir nettement les valeurs limites d'exposition au bruit, la CFLB recommande d'étendre la période nocturne à la tranche 22h-07h (actuellement 22h-06h) pour tous les types de bruit lié au trafic.

[eklb.admin.ch](#) > Documentation > Communiqués aux médias > Communiqué de presse de la CFLB à l'occasion de la publication du rapport «Valeurs limites pour le bruit du trafic routier, ferroviaire et aérien» du 09.12.2021



La cour intérieure du complexe de Kalkbreite est une oasis de tranquillité au cœur d'un quartier bruyant et très fréquenté de Zurich.

Photo: Monika Zumbrunn, EspaceSuisse

■ Protection du sol

Surfaces d'assolement: la situation est préoccupante

Le solde positif de surfaces d'assolement (SDA) est à peine supérieur aux contingents minimaux et l'évaluation de la qualité effective des sols reste lacunaire: ce bilan critique est celui de la Commission de gestion du Conseil national (CdG-N) dans son deuxième rapport de contrôle sur les terres cultivables. La commission de surveillance a, certes, identifié de nets progrès en matière d'instruments de protection pour les terres cultivables, en particulier après le remaniement du Plan sectoriel des surfaces d'assolement (PS SDA). Toutefois, elle estime qu'il est urgent d'agir. En effet, une utilisation mesurée du sol fait partie du mandat constitutionnel.

[parlament.ch/fr](#) > Accès direct: Commissions > Commission de surveillance > Commission de gestion > Rapports > Rapports 2021 > 10.9.2021: contrôle de suivi de l'inspection «Maintien de la superficie des terres cultivables»

[are.ch/fr](#) > Développement et aménagement du territoire > Stratégie et planification > Conception et plans sectoriels > Plans sectoriels de la Confédération > Surfaces d'assolement



Le solde positif de surfaces d'assolement (SDA) - les meilleures terres agricoles - est à peine supérieur aux contingents minimaux que les cantons sont tenus de garantir selon le plan sectoriel SDA.

Photo: photosforyou, Pixabay

Le CCSols est opérationnel

Le Centre de compétences sur les sols (CCSols), le nouvel organe national de la Confédération et des cantons, a démarré sa première année d'activité début 2021. Placée sous la direction d'Armin Keller, l'équipe du CCSols est complète et prête à combler les importantes lacunes qui existent dans le domaine des informations pédologiques. En tant qu'interface entre la pratique, la recherche et la mise en œuvre, le CCSols est à même, désormais, de mettre l'accent sur des tâches prioritaires.

[ccsols.ch/fr](#)



Un nouveau site Web dédié à une utilisation durable du sol

Les fonctions du sol sont multiples et importantes. Le nouveau site Internet qualite-sols.ch fournit de nombreuses informations sur les possibilités de mieux protéger le sol et d'en tenir davantage compte en aménagement du territoire. Dans un langage simple, le nouveau site explique pourquoi il faut protéger les sols et non pas de façon quantitative seulement, mais aussi qualitative. Le site est géré par la Fondation sanu durabilitas qui œuvre pour une gestion durable des sols.

qualite-sols.ch

Journée mondiale des sols du 5 décembre

La Société suisse de pédologie (SSP) a profité du «World Soil Day» pour désigner le «Sol de l'année» pour 2022: le sol argileux. Comme il se prête mal à l'agriculture, ce dernier est souvent exploité comme pâturage. En 2021, c'est le sol de loess qui était à l'honneur.

boden-des-jahres.ch/fr

Parce qu'elles ne sont pas toujours visibles, on a tendance à oublier les nombreuses fonctions du sol pour les plantes, les animaux et l'environnement. Le sol argileux composé d'éléments minéraux de l'ordre du micromètre est le sol de l'année 2022.

Photo: Gabriela Brändle, Urs Zihlmann, Urs Grob, Benjamin Kuster

■ Résidences secondaires

Le nombre de communes avec résidences secondaires est resté stable

En 2021, le nombre de communes ayant une part de résidences secondaires supérieure à 20 pour cent est resté presque inchangé par rapport à l'année précédente. 341 communes entrent dans cette catégorie. En 2021, sept communes sont venues s'ajouter à la liste, tandis que la part des résidences secondaires est passée sous la barre des 20% dans huit communes. Ces quinze communes sont pour la plupart de petites communes peu touristiques.

[are.admin.ch](https://www.are.admin.ch) > Médias et publications > Communiqués de presse > Communiqué de presse du 31.3.2022

Première analyse de la LRS

Une première analyse du Conseil fédéral confirme l'efficacité de la loi sur les résidences secondaires. Des lacunes ont surtout été révélées au niveau de la mise en œuvre. Un monitoring doit par ailleurs être mis en place, afin qu'une nouvelle analyse des effets puisse être réalisée en 2025. Selon le Conseil fédéral, la situation économique n'exige aucune autre mesure supplémentaire à l'heure actuelle. Une modification de la loi de 2016 est également jugée prématurée, des effets transitoires étant encore en cours. Les cantons alpins se disent déçus et regrettent que l'analyse ait duré aussi longtemps.

[are.admin.ch](https://www.are.admin.ch) > Médias et publications > Publications > Droit de l'aménagement du territoire > Analyse des effets de la loi fédérale sur les résidences secondaires

[rkgk.ch](https://www.rkgk.ch) > Médias > Communiqué de presse du 12.5.2021: La Confédération n'a pas accompli sa mission



Plus de 300 communes présentent un taux de résidences secondaires supérieur à 20 pour cent. Celui de Bettmeralp – ici en image – est même de 80 pour cent. Photo: Monika Zumbrunn, EspaceSuisse

■ Reflets des sessions du Conseil national et du Conseil des États

Dans les News d'EspaceSuisse, nous résumons après chaque session les principales décisions en lien avec l'aménagement du territoire. Les différents objets peuvent être consultés sous le numéro indiqué sur parlement.ch > Recherche. Vous trouverez des informations approfondies sur ces thèmes sur espacesuisse.ch > Aménagement du territoire.

Construction hors zone à bâtir: la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États examine une motion (20.4403) sur la pratique en matière d'autorisation de projet de construction hors zone à bâtir. Le conseiller national UDC Werner Salzmann (BE) demande que les cantons puissent désigner une autorité cantonale centralisée, ou des autorités cantonales décentralisées, qui décideraient si les projets de construction situés hors de la zone à bâtir sont conformes à l'affectation de la zone ou si une dérogation peut être accordée. Le Conseil fédéral a rejeté la motion en invoquant notamment l'exigence d'une application égale et uniforme du droit. Une motion (19.3392) du conseiller national Thomas Burgherr (UDC/AG), qui demandait une plus grande marge de manœuvre pour la transformation de bâtiments agricoles désaffectés, a par ailleurs été classée. Le Conseil fédéral l'a également rejetée, soulignant notamment la révision en cours de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 2).

Dimensionnement des zones à bâtir: le Conseil fédéral a répondu de manière satisfaisante à l'interpellation (20.4602) du conseiller national soleurois Kurt Fluri (PLR), membre du comité d'EspaceSuisse. Ce dernier souhaitait savoir si le redimensionnement des zones à bâtir était en bonne voie. Il ressort des réponses du Conseil fédéral que c'est bien le cas. Pour ce qui est du contrôle de la mise en œuvre, en cours actuellement, de cette exigence centrale de la première étape de révision de la LAT 1, il renvoie au rapport quadriennal sur les plans directeurs cantonaux.

Économie circulaire: le Conseil national veut augmenter les chances des projets en faveur de l'économie circulaire. Dans ce but, il a clairement adopté une motion (20.3667) d'Adèle Thorens Goumaz (CE Verts/VD). Il s'agit notamment de lever les obstacles réglementaires freinant les solutions innovantes. Le Conseil fédéral prévoit d'élaborer des propositions spécifiques d'ici fin 2022. Par ailleurs, un groupe parlementaire sur l'économie circulaire a été créé l'été dernier. Ses membres sont issus de tous les grands partis, mais majoritairement de la gauche et des verts ainsi que du centre.

Empierrement des espaces verts: un postulat (19.3611) de Martina Munz (CN PS/SH) demande un rapport sur l'empierrement toujours plus fréquent des espaces verts privés et publics. Celui-ci doit en particulier préciser si les jardins de pierre concassée sont à considérer comme des sols imperméabilisés soumis à autorisation. Une étude de la Fondation suisse pour l'aménagement et la protection du paysage avait montré que les communes



Le Conseil national a rejeté une motion (voir p. 27), qui visait à réduire les espaces réservés aux cours d'eau dans les zones agricoles.

Photo: Dietrich Michael Weidmann, CC BY-SA 3.0, Wikimedia Commons



Que de gris: les surfaces gravillonnées sont, certes, faciles à entretenir, mais restent peu agréables pour l'œil et la nature.

Photo: SL-FP



et les cantons ne disposaient souvent d'aucun instrument pour empêcher cette pratique. Cette analyse a contribué à l'adoption du postulat par le Conseil national.

Énergies renouvelables: en sa qualité de conseil prioritaire, le Conseil national a adopté une motion (20.4268) qui demande une planification positive pour des sites pouvant accueillir des projets d'installations d'intérêt national destinées à utiliser les énergies renouvelables. Il s'agit de désamorcer, dès le début des projets, le conflit entre production d'énergie et protection de l'environnement. Le Conseil fédéral est toutefois d'avis que la motion de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national est en contradiction avec la Constitution, puisque ce sont les cantons qui sont compétents en matière d'aménagement du territoire.

Espace réservé aux cours d'eau: les espaces réservés aux cours d'eau dans les zones agricoles ne doivent pas être réduits. Le Conseil national a rejeté une motion en ce sens (19.4374) émanant des rangs de l'UDC. Le texte demandait que les espaces

réservés aux cours d'eau dans les zones et paysages qui ne bénéficient pas d'une protection cantonale ou nationale et qui se trouvent en dehors des zones à bâtir puissent être réduits s'ils privent les exploitations agricoles d'une proportion considérable de leur production fourragère.

Équithérapie: le Conseil fédéral est prié d'indiquer quelles seraient les répercussions de l'autorisation de l'équithérapie en zone agricole. Le Conseil national a adopté un postulat (20.3938) de sa Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie en ce sens, dont le Conseil fédéral a recommandé le rejet.

Forêt: aucun des conseils n'a contesté le crédit supplémentaire de 25 millions de francs pour la protection de la forêt inscrit au budget 2021 (21.042). Il doit servir à mettre en œuvre la motion (20.3745) de Daniel Fässler (CE Le Centre/AI). Ces ressources supplémentaires (100 millions au total sur quatre ans) permettront un entretien et une exploitation durables de la forêt, que les changements climatiques fragilisent de plus en plus.

C'est principalement hors zone à bâtir que prennent place les activités liées aux chevaux.

Le Conseil fédéral doit examiner les répercussions de l'autorisation de l'équithérapie en zone agricole.

Photo: RitaE, Pixabay



Loi sur le CO₂: l'ancienne loi sur le CO₂ (21.477) est aussi la nouvelle. Après qu'en juin 2021, le peuple a refusé un projet remanié, le Parlement a en effet décidé de mettre en place une solution transitoire. Les objectifs de réduction, qui devaient expirer à la fin de l'année 2021, sont désormais valables jusqu'à fin 2024. C'est par exemple le cas de l'obligation de compensation pour les importateurs d'essence et de diesel. Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, une solution assurant la continuité est nécessaire. Peu avant Noël, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation sur la révision de la loi sur le CO₂ pour la période de 2025 à 2030. L'objectif est de réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Le Conseil fédéral renonce à de nouvelles taxes et mise sur des incitations.

Protection des insectes: une motion transmise par la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (20.3010) demande des mesures contre la disparition des insectes. Dans ce but, de nouvelles méthodes de production agricole doivent être prises en compte.

Régions de montagne: le Conseil fédéral est chargé de présenter tous les quatre ans un plan d'action comprenant les mesures de la Confédération pour les espaces ruraux et les régions de montagne. L'objectif est de renforcer la coordination entre les domaines politiques en lien avec le territoire. Les deux conseils ont adopté une motion (19.3731) de l'ancien conseiller national Thomas Egger (Le Centre/VS).

Résidences secondaires: le conseiller national Martin Candinas (Le Centre/GR) a retiré sa motion «Atténuer les effets négatifs de la loi sur les résidences secondaires» (19.3530). Une initiative parlementaire (20.456) du canton des Grisons est cependant encore en suspens sur le même sujet. Elle vise notamment à supprimer les restrictions en matière de démolition et de reconstruction de lo-

gements créés selon l'ancien droit. Le conseiller national Michael Graber (UDC/VS) voulait quant à lui obtenir que les hôtels construits selon l'ancien droit puissent être transformés à 100% en résidences secondaires. Aujourd'hui, une conversion de 50% est autorisée. Le Conseil national a décidé de ne pas donner suite à l'initiative parlementaire (21.459).

Sol: le Conseil national a adopté une motion (19.3447) de Werner Salzmänn (CN UDC/BE; reprise par Andreas Aebi). Celle-ci demande la création d'un groupe d'ingénierie en pédologie et en production végétale, rattaché à une entité telle qu'une EPF, une haute école des sciences agronomiques ou Agroscope. L'objectif est de développer les compétences scientifiques et techniques permettant de préserver des terres cultivables. La motion est maintenant soumise au Conseil des États.

Transport de marchandises: l'examen de la loi fédérale sur le transport souterrain de marchandises (20.081) a pu être achevé. La base légale du projet «Cargo sous terrain» est désormais établie. Qualifié de visionnaire, ce grand projet privé vise à relier, sous terre, les plus importants centres logistiques du Plateau et de Suisse du nord-ouest. Le premier tronçon devrait être prêt à partir de 2031. Il n'est pas prévu que la Confédération participe au financement du projet.

Voies cyclables: la loi fédérale sur les voies cyclables (21.046) est désormais sous toit, après les délibérations au Conseil national et au Conseil des États en 2021. L'un des points de discussion a été la question de l'obligation de remplacement, à savoir s'il doit y avoir un intérêt public avéré pour qu'une piste cyclable supprimée ou interrompue doive être remplacée. Les cantons ont 20 ans pour mettre en œuvre les mesures d'encouragement de la mobilité cycliste.

■ Personnel

Changement à la direction de l'OFEV

Paul Steffen est le nouveau directeur suppléant de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Il a pris ses nouvelles fonctions début 2022. Paul Steffen, 59 ans, travaille depuis 2017 à l'OFEV. Dans sa fonction de sous-directeur, il a la responsabilité des quatre divisions Prévention des dangers, Forêts, Bruit et rayonnement non ionisant (RNI) ainsi que Protection de l'air et produits chimiques. Petra Zimmermann est la nouvelle sous-directrice. Elle remplace Christine Hofmann. Physicienne et spécialiste des questions liées à la numérisation, Petra Zimmermann reprend le domaine de direction nouvellement créé, qui comprend les sections Informatique et services, Ressources humaines, Finances et controlling, Service linguistique et Observation de l'environnement, ainsi que les divisions Droit et Affaires internationales de l'OFEV.

Une nouvelle aménagiste pour le canton de Berne

Monika Suter est la nouvelle directrice de l'aménagement du territoire de l'administration cantonale bernoise. Elle remplace Katharina Dobler, partie à la retraite. Au profit de nombreuses années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'économie immobilière, de la protection de la nature et du paysage, de l'architecture ainsi que de la conservation du patrimoine, Monika Suter a également suivi des formations continues en aménagement du territoire.

Nouvel aménagiste pour le canton de Glaris

Patrick Rossi est le nouvel aménagiste du canton de Glaris. Il a quitté l'économie privée (notamment le secteur de l'immobilier) pour reprendre la direction de la section de l'aménagement du territoire et de la géoinformation (section principale Génie civil) au sein du département de la construction et de l'environnement du canton de Glaris. Il succède à Peter Stocker, désormais à la retraite.

Nidwald a un nouvel aménagiste cantonal

Après une longue période de vacance, le poste d'aménagiste du canton de Nidwald a enfin trouvé preneur: Thomas Furrer a repris les commandes du Service du développement territorial. Jusqu'à son changement d'activité, Thomas Furrer, 53 ans, était conseiller municipal à plein temps à Rapperswil-Jona (SG), en charge des constructions et des bâtiments. Avec son entrée en fonction, la succession de Markus Gammeter est enfin réglée. Viktor Schmidiger, qui a assuré l'interim, peut à nouveau se consacrer entièrement à sa fonction de chef du Service de gestion des dangers naturels.

Schaffouse a une nouvelle aménagiste cantonale

Le Conseil d'État schaffousois a nommé Andrea Meier à la direction du Service cantonal de l'aménagement et de la protection de la nature. Elle remplace Susanne Gatti, qui a été aménagiste cantonale durant de longues années. Dans sa nouvelle fonction, Andrea Meier pourra mettre à profit sa vaste expérience en aménagement du territoire. Cette géographe a travaillé tant dans le secteur privé qu'à la Confédération, notamment à l'Office fédéral du développement territorial (ARE).

L'Union des villes suisses a un nouveau directeur

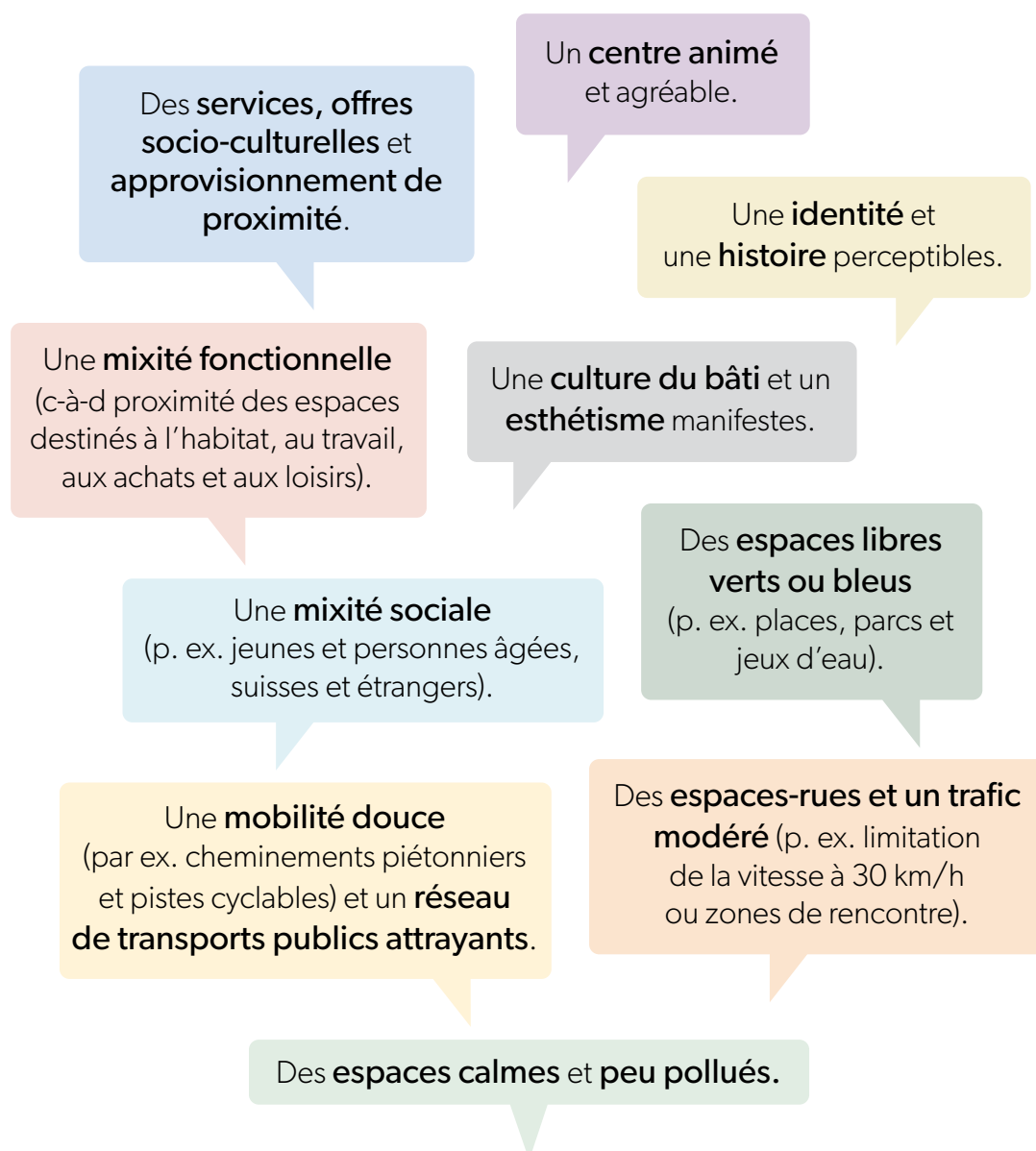
Le directeur suppléant devient directeur: Martin Flügel occupe, depuis octobre, le siège de directeur de l'Union des villes suisses. Il succède à Renate Amstutz, qui a quitté l'association après plus de treize ans d'activité, pour raison d'âge.

Nominations à la SIA

L'Assemblée des délégués a élu Peter Dransfeld à la présidence de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA). Il succède à Stefan Cadosch, qui quitte le fauteuil de président après l'avoir occupé durant dix ans. Il a été nommé membre d'honneur de la SIA. Organe chargé de la gestion et du contrôle de la collection des normes, la Commission centrale des normes (ZN) connaît également un changement à sa présidence. Cette fonction a été attribuée à la Vaudoise Céline Weber, qui devient ainsi la première femme à diriger la ZN.

Nouvelle direction pour le CUREM

Deux femmes, Leta Bolli et Alice Hollenstein, ont rejoint la direction du «Center for Urban & Real Estate Management» de l'Université de Zurich. Rattaché à la faculté des sciences économiques, le CUREM fait partie de l'«Institut of Banking and Finance» de l'université. Avec Benjamin Wilding, la direction du CUREM est désormais placée sous la responsabilité de trois personnes.



Les 10 aspects d'une urbanisation de qualité

espacesuisse.ch > Conseil en aménagement

The background image shows a modern building with a facade of vertical wooden slats, partially obscuring an older building with a tiled roof. A group of people is gathered on the sidewalk in front of the building. The sky is clear and blue.

EspaceSuisse

Verband für Raumplanung
Association pour l'aménagement du territoire
Associazione per la pianificazione del territorio
Associaziun per la planisaziun dal territori

EspaceSuisse Rapport d'activité

2021

Photo de couverture

L'échange d'expériences annuel entre l'équipe du conseil en aménagement d'EspaceSuisse et les expert-es externes a eu lieu en 2021 à Lichtensteig SG et a porté sur l'analyse d'immeuble.

Photo: A. Beuret, EspaceSuisse

1 Tâches de l'association

EspaceSuisse est l'association suisse pour l'aménagement du territoire. Elle constitue une plateforme nationale de conseil, d'information et de discussion pour toutes les questions relatives au développement territorial. Elle propose une large palette de services, qui va du conseil à l'information, en passant par la documentation, la formation et le perfectionnement. Ces prestations visent à promouvoir et à renforcer les compétences, les connaissances et l'aptitude à résoudre les problèmes des différents acteurs de l'aménagement du territoire, notamment les autorités cantonales et communales chargées des travaux publics, de la planification urbaine et territoriale. Défendre la cause de l'aménagement du territoire auprès du public est aussi une mission d'EspaceSuisse. L'association favorise le débat autour d'un développement territorial et urbain durable et de qualité, prend position sur des projets de loi et de planification, assure le secrétariat de l'intergroupe parlementaire «Développement territorial», agit comme centre de contact pour les médias et met en réseau les acteurs de l'aménagement du territoire.

En 2016, une convention de prestations, intitulée «Impulsion Développer vers l'intérieur», a été conclue entre la Confédération et EspaceSuisse. Tout d'abord limité jusqu'à fin 2020, ce mandat a été prolongé de cinq ans (2021-2025). Les prestations convenues visent à soutenir les communes dans la mise en œuvre du développement vers l'intérieur prôné par la LAT révisée (LAT 1). Les trois axes principaux de ce mandat sont:

1. Le développement des offres de conseil en matière d'aménagement
2. Le renforcement des offres de formation dans le domaine du développement vers l'intérieur
3. La collecte de bons exemples de développement vers l'intérieur

2 Comité

2.1 Membres

Le comité est l'organe de direction stratégique et de contrôle d'EspaceSuisse. Il se compose de représentants d'horizons variés du point de vue de leur région d'origine, de leurs domaines de compétence, de leur expérience personnelle et de leur sensibilité politique. En 2021, le comité était constitué des membres et invités suivants:

Jean-François Steiert, conseiller d'État du canton de Fribourg, PS (président)

Carmen Haag, conseillère d'État du canton de Thurgovie, Le Centre (vice-présidente)

Jolanda Brunner, présidente de la commune de Spiez BE, UDC

Kurt Fluri, président de la ville de Soleure et conseiller national, PLR

Josef Hess, conseiller d'État du canton d'Obwald, sans parti
Laurent Matthey, professeur à l'Université de Genève
Tinetta Maystre, conseillère communale à Renens VD, Les Verts
Fabian Peter, conseiller d'État du canton de Lucerne, PLR
Martin Sandtner, aménagiste cantonal de Bâle-Ville et vice-président de la Conférence des aménagistes cantonaux
Maria Lezzi, directrice de l'Office fédéral du développement territorial (invitée)
Franziska Schwarz, vice-directrice de l'Office fédéral de l'environnement (invitée)
Martin Tschirren, directeur de l'Office fédéral du logement (invité)

2.2 Principaux dossiers traités

Éclairage «post corona»

En collaboration avec des expert-es externes de différents domaines d'activités, EspaceSuisse s'est intéressée aux répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le développement des villes et des localités. Ces échanges ont donné lieu au rapport «post corona» qui a aussi fait l'objet d'une discussion au sein du comité.

Initiative biodiversité et révision de la LPN

EspaceSuisse a pris part à la consultation sur la révision de la loi sur la protection de la nature et du paysage (LPN) comme contre-projet indirect à l'Initiative biodiversité. EspaceSuisse a salué la révision, soulignant notamment le fait que celle-ci permettrait d'ancrer les préoccupations liées à la biodiversité et à la culture du bâti dans les objectifs et les principes de la loi sur l'aménagement du territoire.

Initiative paysage et révision de la LAT (LAT 2)

La 2^e étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 2) occupe le comité depuis un certain temps déjà, et ce fut à nouveau le cas au printemps 2021, avec la consultation sur le projet de loi de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE-E). Dans sa prise de position, EspaceSuisse a qualifié cette proposition d'insuffisante et l'a rejetée. Si les préoccupations de l'Initiative paysage ont été en partie prises en compte, le manque de clarté des dispositions relatives à l'approche de planification et de compensation met en péril le principe fondamental de séparation entre le territoire constructible et celui qui ne l'est.

Compensation de la plus- et de la moins-value

En 2021, le comité s'est à nouveau penché sur le thème de la compensation des avantages et des inconvénients résultant de mesures d'aménagement, et des conséquences de l'arrêt Münchenstein BL. Lors de la séance du 19 novembre 2021, la directrice adjointe d'EspaceSuisse, Christa Perregaux, a présenté aux membres du comité un état des lieux des différents aspects et questions juridiques que soulève cet arrêt. La plupart des conclusions de cette analyse ont été publiées dans Territoire & Environnement 3/2021.

Révision partielle de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE)

Fin 2021, EspaceSuisse s'est exprimée lors de la consultation relative à la révision partielle de la LPE. Les modifications prévues visent à autoriser la construction dans les secteurs exposés au bruit, sous certaines conditions, en passant par une procédure d'autorisation ordinaire (et non plus par la voie dérogatoire). EspaceSuisse a approuvé ces adaptations, tout en soulignant que des efforts supplémentaires sont nécessaires afin d'éviter de nouvelles sources de bruit.

3 Conseil

Le conseil est chargé de soutenir le comité et le secrétariat dans les questions stratégiques et politiques de l'association ainsi que de prendre position sur des développements actuels de la politique suisse en matière d'aménagement du territoire.

3.1 Membres

Selon les statuts, le conseil compte un maximum de 30 membres et est élu par le comité. Sa composition est la suivante:

Présidence

Jean-François Steiert, président d'EspaceSuisse

Représentant-es des cantons

Susanne Gatti, aménagiste cantonale, Schaffhouse (jusqu'à fin 2021)

Pierre-Alain Girard, directeur général, Office du patrimoine et des sites, canton de Genève

Andrea Meier, aménagiste cantonale, Schaffhouse (depuis janvier 2022)

Benjamin Meyer, chef de la section Aménagement, Service du développement territorial, canton de Zurich (depuis janvier 2022)

Vincent Pellissier, ingénieur cantonal, Valais (jusqu'à fin 2021)

Mike Siegrist, aménagiste cantonal, Lucerne

Peter Stocker, aménagiste cantonal, Glaris (jusqu'à fin 2021)

Georg Thomann, section Air, bruit et radiations, Office de la nature et de l'environnement, canton des Grisons, président de la Commission fédérale pour la lutte contre le bruit

Daniel Wachter, chef de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, canton de Berne

Représentant-es des villes, des communes et des régions

Tamar Hosennen, directrice du Centre régional et économique du Haut-Valais VS

Vincent Kempf, chef du Service de l'urbanisme de la ville de Sion VS

Barbara Meyer, urbaniste, Schlieren ZH (depuis janvier 2022)

Mathias Müller, président de la commune de Lichtensteig SG (jusqu'à fin 2021)

André Odermatt, conseiller communal et directeur du Service des travaux publics de la ville de Zurich ZH

Florence Schmoll, responsable de l'urbanisme, Biel-Bienne BE

Mary Sidler Stalder, conseillère communale, Sempach LU

Représentant-es de la Confédération et des CFF

Thomas Hersche, responsable du secteur Améliorations foncières, Office fédéral de l'agriculture OFAG

Stephan Scheidegger, directeur suppléant de l'Office fédéral du développement territorial ARE

Erwin Wieland, vice-directeur de l'Office fédéral des routes OFROU

Florian Wild, chef de la division Droit, Office fédéral de l'environnement OFEV

Susanne Zenker, responsable Développement CFF

Représentant-es des milieux scientifiques

Adrienne Grêt-Regamey, professeure à l'EPFZ, Institut für Raum- und Landschaftsentwicklung

Natacha Guillaumont, architecte-paysagiste, responsable de la filière Architecture du paysage, HEPIA Genève

Représentant-es des sections et des organisations affiliées

Fabio Giacomazzi, président d'EspaceSuisse – Gruppo regionale Ticino († novembre 2021)

Carmelia Maissen, présidente de la commune d'Ilanz/Glion GR, membre du comité de la Bündner Vereinigung für Raumplanung BVR

Représentant-es des associations économiques, environnementales et professionnelles

Mirko Bonetti, Fédération des architectes suisses FAS

Franziska Bürki, directrice de Développement Suisse

Thomas Egger, directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne (depuis janvier 2022)

Rachel Gaudenz, LARES Gender- und alltagsgerechtes Bauen und Planen

Barbara Gisi, directrice de la Fédération suisse du tourisme FST (jusqu'à fin 2021)

Beat Rössli, Union suisse des paysans USP

Cristina Schaffner, directrice de constructionsuisse

Elena Strozzi, Pro Natura

3.2 Axes principaux

La séance annuelle du conseil a eu lieu le 7 mai, en visioconférence en raison de la situation sanitaire, sur le thème du développement vers l'intérieur sensible au genre. Mmes Barbara Zibell et Stephanie Tuggener de l'association LARES (Verein für gender- und alltagsgerechtes Planen & Bauen) ont présenté le guide pour la mise en œuvre de l'égalité des chances dans l'aménagement du territoire, publié en collaboration avec les trois cantons partenaires, Argovie, Genève et Soleure. Cette présentation a été suivie par une discussion animée autour de bons exemples et de l'importance de sensibiliser l'opinion publique à cette thématique.

4 Membres

4.1 Assemblée générale

L'Assemblée générale d'EspaceSuisse a lieu tous les deux ans. La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le 1^{er} juillet 2022, à Soleure.

4.2 Adhésions et démissions

L'ensemble des cantons suisses ainsi que plus de la moitié des communes (totalisant les trois quarts de la population suisse) sont membres d'EspaceSuisse. La Principauté de Liechtenstein est également membre. En 2021, 14 communes ont adhéré à EspaceSuisse et 13 ont démissionné.

Statistiquement, les communes qui ont fusionné figurent parmi les communes démissionnaires uniquement si la nouvelle commune n'est pas membre d'EspaceSuisse. De même, les nouvelles communes résultant d'une fusion n'apparaissent dans la liste des communes membres que si elles n'étaient pas membres d'EspaceSuisse auparavant ou si une faible part seulement des communes l'était.

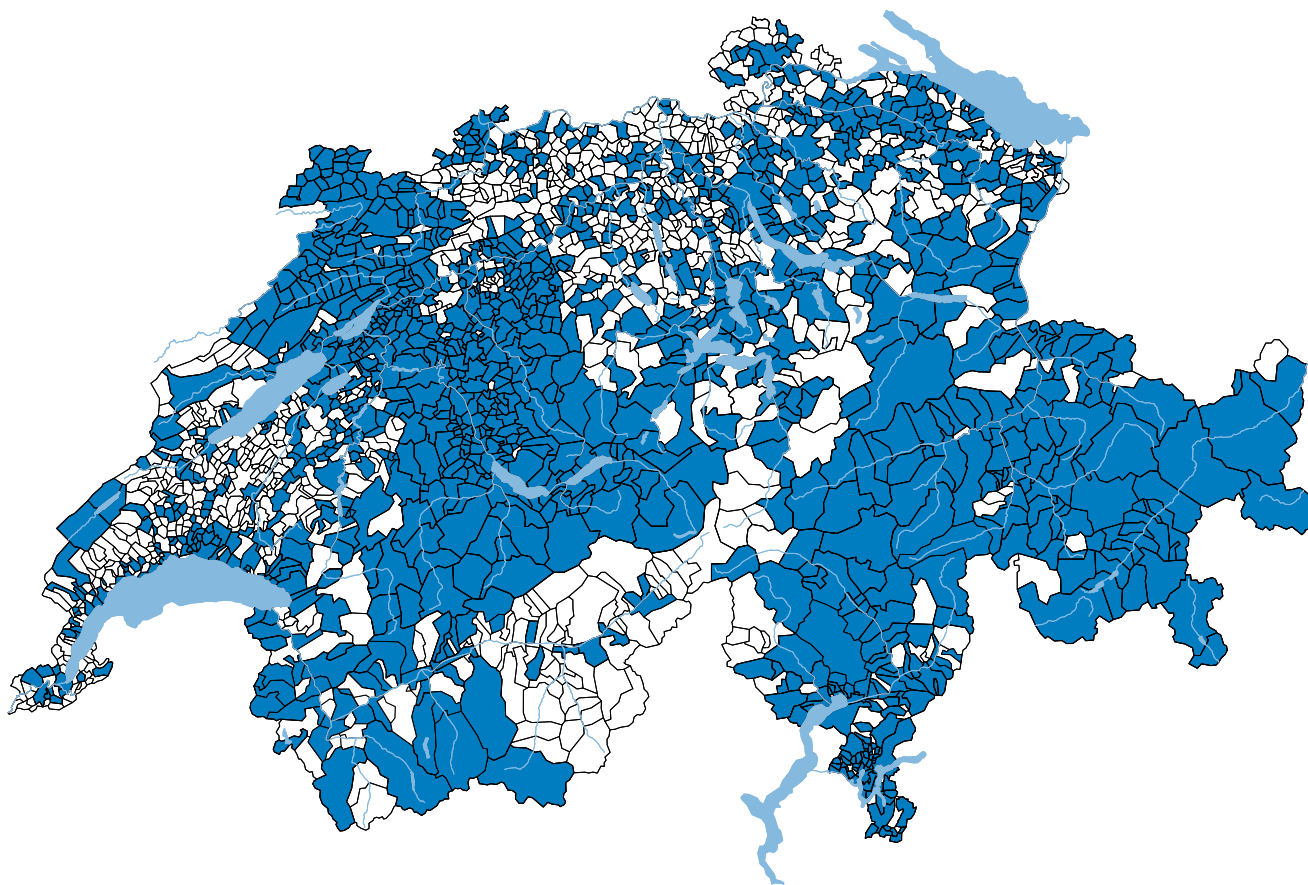
Nouvelles communes membres:

- Walchwil ZG
- Cornaux NE
- Tägerwilen TG
- La Tène NE
- Vétroz VS
- Lupsingen BL
- Saillon VS
- Tafers FR
- Massongex VS
- Ernen VS
- Hellikon AG
- Neyruz FR
- Saxon VS
- Le Mouret FR

Communes démissionnaires:

- Givisiez FR
- Hausen AG
- Dully VD
- Tannay VD
- Homburg TG
- Schafisheim AG
- Froideville VD
- Roche VD
- Altbüren LU
- Ballwil LU
- Deisswil bei Münchenbuchsee BE
- Gurbrü BE
- Wiggiswil BE

À l'instar des années précédentes, le nombre des membres collectifs (15 adhésions, 9 démissions) et des membres individuels (21 adhésions contre 14 démissions) a augmenté.



La moitié des communes du pays sont membres d'EspaceSuisse. Elles regroupent la majorité de la population suisse, soit plus de 6 millions d'habitant-es sur un total de 8 millions. Source: EspaceSuisse

5 Secrétariat

En 2021, le secrétariat était composé des personnes suivantes:

Damian Jerjen, économiste, MAS Raumplanung ETH, directeur
Christa Perregaux, avocate, directrice adjointe (70%)

Andrea Balmer, administration, manifestations, communication (60%) (depuis mars 2021)

Alain Beuret, architecte/urbaniste FSU, conseil en aménagement, formation (60%)

Sonia Blind Buri, juriste, conseil juridique, formation, interlocutrice pour la Suisse italophone (60%)

Alma de Cerf, stagiaire conseil en aménagement (80%) (jusqu'en décembre 2021)

Livia Crétin, stagiaire juridique (20%) (jusqu'en décembre 2021)

Edith Egger, manifestations, personnel, secrétariat (jusqu'à fin juin 2021)

Jonas Fend, stagiaire juridique (20%) (depuis janvier 2021)

Heidi Haag, géographe, MAS Raumplanung ETH, responsable du conseil en aménagement (80%)

Anne Huber, manifestations, traductions, communication, administration (60%)

Marco Hunziker, informatique, gestion des membres, comptabilité (80%)

Barbara Jud, juriste, conseil juridique, formation, documentation (70%)

Samuel Kissling, juriste, MAS Raumplanung ETH, responsable du conseil juridique (90%)

Karine Markstein Schmidiger, juriste, MAS Raumplanung ETH, conseil juridique, formation, documentation (60%)

Claudia Paganini-Ruh, finances, administration (60%) (depuis novembre 2021)

Rémy Rieder, géographe, DAS Raumplanung ETH, conseil en aménagement, recueil d'exemples (80%)

Anna Rutishauser, finances, administration (60%) (jusqu'à fin novembre 2021)

Sanija Selimovic, stagiaire juridique (20%) (depuis novembre 2021)

Esther van der Werf, architecte, urbaniste, conseil en aménagement (60%)

Felix Wyss, ingénieur en environnement HES, communication (60%) (jusqu'à fin mars 2021)

Monika Zumbrunn Figner, journaliste MAZ, responsable de la communication (80%)

6 Sections et organisations affiliées

Les sections s'étendent sur le territoire de plusieurs cantons et sont étroitement liées à EspaceSuisse d'un point de vue organisationnel et administratif. Il s'agit de:

- EspaceSuisse Section romande
- EspaceSuisse Nordost
- EspaceSuisse Zentralschweiz

Les organisations affiliées, quant à elles, couvrent un seul canton et jouissent, de par leur histoire, d'une plus grande autonomie que les sections. Il s'agit de:

- Bündner Vereinigung für Raumentwicklung (BVR)
- Kantonale Planungsgruppe Bern (KPG)
- EspaceSuisse – Gruppo regionale Ticino (EspaceSuisse-TI)

Voici un aperçu des activités des sections et des organisations affiliées:

Sections

EspaceSuisse – Section romande

GE, VD, NE, JU, FR, VS

Manifestations

4 à 7: visite du quartier Pont-Rouge, 14 septembre 2021

La visite a permis à nos participants de découvrir et/ou de mieux connaître ce nouveau quartier, à la jonction des villes de Genève, Lancy et Carouge.

Séminaire annuel à Sion, 11 novembre 2021

Thème: Perspectives territoriales et alimentation – Du global au local, du rural à l'urbain, du champ à l'assiette.

Le séminaire a été suivi par l'Assemblée générale de la section, qui a élu Vincent Kempf à la présidence. Il succède à Christian Wiesmann qui a présidé la section durant huit ans. Laurent Guidetti a été reconduit à la vice-présidence et Michèle Miéville comme secrétaire générale.

Publications

- Cahier n°1 / juin 2021: Le financement privé des équipements publics: quels scénarios?
- Cahier n°2 / novembre 2021: Après le Corona

EspaceSuisse Nordost

ZH, TG, SH, SG, AI, AR, GL

Ein weiteres Jahr geprägt von Corona

Die letzten rund zwei Jahre haben für uns alle einen anderen Lauf genommen als erwartet. Die Konfrontation mit dem Coronavirus hat viele von uns zu einer radikalen Umgestaltung des Arbeitslebens und vieler Gewohnheiten gezwungen. Auch mit den Aktivitäten von EspaceSuisse NO haben wir auf die Umstände reagieren müssen.

Leider war die Corona-Situation auch 2021 nicht stabil, und die EspaceSuisse NO erachtete es aufgrund ihrer Ausrichtung – der Hauptfokus liegt auf Wissensvermittlung und Erfahrungsaustausch über Präsenzveranstaltungen – nach wie vor als richtig, eine gewisse Zurückhaltung zu üben. Es gab wichtigere Bereiche, in denen eine Normalisierung forciert werden sollte. Deshalb verzichtete die EspaceSuisse NO auch 2021 auf Präsenzveranstaltungen.

Gerne hätten wir bereits im Herbst 2020 zu einer Mitgliederversammlung eingeladen. Die Situation liess es aber nicht zu, und es bestand die Hoffnung, dass es im 2021 besser wird. Wie wir alle wissen, war dem nicht so. Der Vorstand beschloss denn auch, die Mitgliederversammlung schriftlich durchzuführen. Diese erfolgte im November 2021. Die Beteiligung der Mitglieder war mit 104 Rückmeldungen um ein x-faches höher als bei einer Präsenzveranstaltung mit Rahmenprogramm.

Da der Hauptfokus von Veranstaltungen 2021 blockiert war beziehungsweise nicht forciert wurde, hat sich die EspaceSuisse NO die Option offengehalten, sich an Partnerveranstaltungen oder an Projekten mit Bezug zur Region Nordostschweiz zu beteiligen (z. B. Metropole Schweiz; Aggloland Schweiz).

Noch offen ist die Unterstützung einer Anfrage von Holzenergie Schweiz im Bereich einer praxisorientierten Studie zu Wärmenetzen.

Die EspaceSuisse NO lebt vom Know-how und vom Netzwerk der Vorstandsmitglieder. Um die Kontakte und das spezifische Wissen der Vorstandsmitglieder besser nutzen und die Geschäftsstelle inhaltlich stärker unterstützen zu können, ist neu ein Ressortsystem vorgesehen. Ziel ist eine «Themenhüterschaft» und «Initiierung von Aktivitäten» zusammen mit der Geschäftsstelle und bei Bedarf unter Beizug von Fachpersonen. Folgende Ressorts/Themenbereiche stehen im Raum:

- Raumordnung in funktionalen Räumen – Vollzug
- Forschung und Lehre – Praxisanforderungen
- Stadt – Land, Urbanität
- Raumplanung und Infrastrukturen, Umfeld

Nach wie vor pendent ist die Neugestaltung und Aktualisierung der Website. Hier warten wir noch auf die Ergebnisse der Basiswebsite für die Sektionen, die von der EspaceSuisse unterstützt und begleitet werden.

Ebenfalls pendent ist eine weitere Ausschreibung des «RPG NO Preises» (6. Ausschreibung). Die EspaceSuisse NO hat sich im Rahmen ihres Vereinszwecks unter anderem zum Ziel gesetzt, innovative Ideen und Projekte, welche zu einer nachhaltigen räumlichen Entwicklung und/oder zur Verbesserung der

Lebensqualität beitragen, öffentlich bekannt zu machen und über die Verleihung des Raumplanungspreises auch mit CHF 10'000 zu honorieren. Die Ausschreibung des Wettbewerbes erfolgt periodisch (alle zwei bis drei Jahre), letztmals 2019. Teilnahmeberechtigt sind Gemeinden und Städte aus dem Vereinsgebiet der EspaceSuisse NO.

Insgesamt hoffen und wünschen wir uns, dass auch für die EspaceSuisse NO 2022 wieder etwas mehr Normalität einkehrt.

EspaceSuisse Zentralschweiz

LU, OW, NW, UR, SZ, ZG

Veranstaltungen

- 21.5.: Spezial-Vorstandssitzung zum Themenbereich Entwicklungsschwerpunkte in den Zentralschweizer Kantonen
- 18.6.: Tagung Freiraumgestaltung und Siedlungsqualität in der Ortsplanung
- 19.11.: Tagung Innenentwicklung und Verdichtung – Mit massgeschneiderter Partizipation und Kommunikation zum Erfolg

Weitere Aktivitäten

- 29.10.: Mitgliederversammlung mit Gastreferat zum Planungsbericht Klima und Energie im Kanton Luzern
- 24.9.: Bildungsreise mit Themenfokus Siedlungs- und Wirtschaftsentwicklung im Raum Rontal/Rotkreuz/Zug

EspaceSuisse-TI

EspaceSuisse – Gruppo regionale Ticino

Manifestazioni

11.12.: Cerimonia di consegna del Premio EspaceSuisse 2021

Pubblicazioni

Inforum: Pubblicazione in italiano delle edizioni di aprile e di agosto, in collaborazione con EspaceSuisse

Attività

- 12.3.: Discussione sui nuovi scenari di evoluzione demografica ed economica in Ticino
- 26.5.: Redazione di una lettera dal Consiglio direttivo alla Commissione della pianificazione del territorio del Gran Consiglio per attirare l'attenzione sulla necessità di rispettare l'articolo 15 LPT
- 28.9.: Assegnazione del Premio EspaceSuisse 2021 alla SUPSI di Mendrisio per la realizzazione del Campus in prossimità della stazione FFS

A causa della scomparsa nel novembre 2021 di Fabio Giacomazzi, presidente del Gruppo regionale Ticino di EspaceSuisse, l'assemblea straordinaria del Gruppo ticinese ha eletto il 31 marzo 2022 il signor Riccardo De Gottardi quale nuovo presidente.

La scomparsa del Presidente arch. Fabio Giacomazzi

Nel corso del mese di novembre è deceduto improvvisamente il nostro Presidente arch. Fabio Giacomazzi.

Fabio era in carica da solo un anno ma aveva già dimostrato capacità e interesse nella direzione del nostro Gruppo. Ha fatto parte del Consiglio direttivo dagli anni 90 del secolo scorso. Nato nel 1956, si era laureato in architettura al Politecnico federale di Zurigo conseguendo il Dottorato con una tesi sulla politica ferroviaria svizzera. Giacomazzi era titolare di uno studio di urbanistica e progettazione a Manno, Comune di cui era stato Sindaco dal 2012 al 2016 dopo aver fatto parte del Consiglio comunale dal 1996. Numerosi i progetti che lo hanno visto protagonista. Insegnava anche Urbanistica all'Accademia di architettura di Mendrisio e collaborava strettamente con la sede centrale di EspaceSuisse per le analisi urbane di Lugano e di Bellinzona e la pubblicazione del fascicolo «La pianificazione del territorio nei Comuni». Alla famiglia e ai parenti tutti il Gruppo Ticino di EspaceSuisse – e anche il team della sede di Berna – porge le più sincere condoglianze.



BVR

Bündner Vereinigung für Raumentwicklung

Veranstaltungen

- Die Mitgliederversammlung musste zum zweiten Mal in Folge fallen gelassen werden. Die statutarischen Geschäfte wurden an einer virtuellen Abstimmung gutgeheissen, an welcher 19 Vereinsmitglieder ihre Stimme abgegeben haben, sodass das Vereinsjahr 2020 ordnungsgemäss abgeschlossen werden konnte.
- Die ursprünglich bereits im Jahr 2020 angekündigten Veranstaltungen zur Umsetzung von RPG 1 konnte auch im Jahr 2021 nicht durchgeführt werden.
- Am 9.11.2021 fand der Kurs Baubewilligungsverfahren statt, der sich an die Mitarbeitenden der Bauämter und Gemeindeverwaltungen, aber auch an Baufachchefs richtet. Die 17 teilnehmenden Personen erlebten einen dichten, lehrreichen Kurstag, der von der Rechtsanwältin Corina Caluori geleitet wurde.

Weitere Aktivitäten

- Das Jahr 2021 war bei den Gemeinden und den Raumplanungsbüros geprägt von den Umsetzungsarbeiten rund um RPG 1. Das Amt für Raumentwicklung hat das Projekt des elektronischen Baubewilligungsverfahrens lanciert, bei welchem die BVR in der Begleitgruppe vertreten ist.
- Im vergangenen Geschäftsjahr hat sich die BVR an der Vernehmlassung zur Revision des kantonalen Natur- und Heimatschutzgesetzes beteiligt. Ausserdem hat sie einzelne Anfragen von Mitgliedern beantwortet.

KPG-GAC

Kantonale Planungsgruppe Bern

Veranstaltungen

- 26.3.: Seminar «Nachbarrecht – Nachbarstreitigkeiten – Was die Gemeinden darüber wissen sollten»
- 28.5.: Seminar «Baupolizei in der Gemeinde»
- 3.9.: Seminar «Was die Gemeinden über Strassen und Erschliessungen wissen müssen»
- 5.11.: Seminar «Das neue öffentliche Beschaffungsrecht und sein Vollzug in der Praxis – Was die Gemeinden darüber wissen müssen»

Publikationen

Vier Ausgaben des KPG-Bulletins, hauptsächlich in den Bereichen Bau-, Planungs- und Gemeinderecht

Weitere Aktivitäten

An der Mitgliederversammlung wurden die neuen Statuten zum Namenswechsel von Kantonale Planungsgruppe Bern in KPG Bern einstimmig genehmigt.

7 Finances

EspaceSuisse clôture l'année avec un bénéfice de 13'690 CHF.

La contribution de la Confédération pour les prestations de services et les activités liées à la mise en œuvre de la loi révisée sur l'aménagement du territoire («Impulsion Développer vers l'intérieur») de 550'000 CHF a été entièrement utilisée.

En comparaison avec l'année précédente, les recettes générées par les conseils juridiques sont en recul de 47 pour cent. En revanche, celles du conseil en aménagement ont augmenté de 9 pour cent. Le volet conseil accuse de façon générale une baisse de 32 pour cent (soit 34'071 CHF).

Contrairement à 2020, les manifestations ont à nouveau pu se dérouler en présentiel à partir du mois d'août. Les recettes affichent ainsi une augmentation de 125 pour cent par rapport à l'exercice précédent, avec un total de 198'041 CHF.

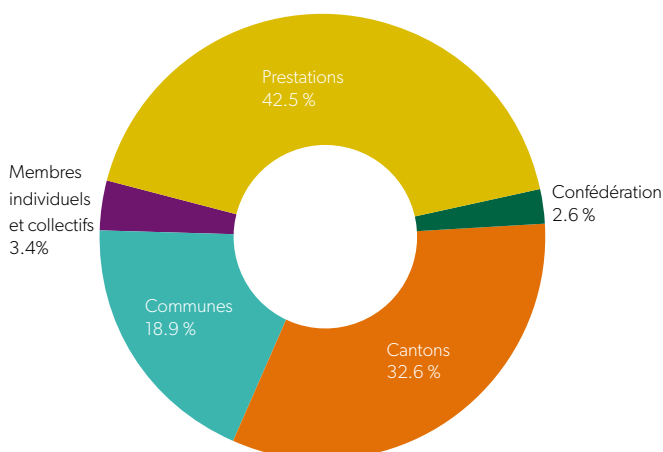
Vous trouverez le bilan, les comptes et le rapport de révision à partir de la page 56.

→ Comptes de pertes et profits, p. 56

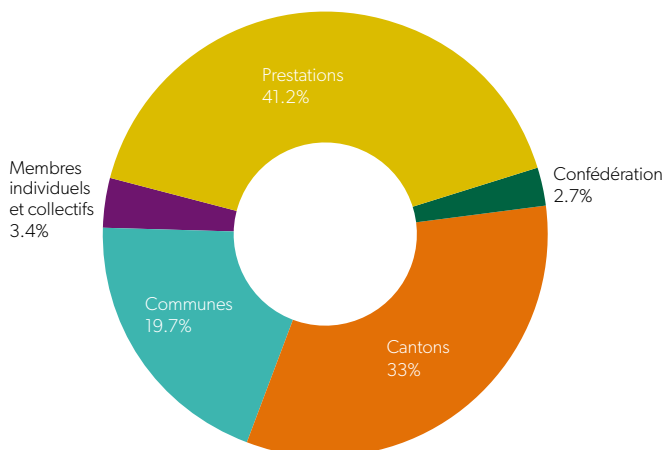
→ Bilan, p. 57

→ Rapport de l'organe de révision, p. 58

Financement d'EspaceSuisse 2021



Financement d'EspaceSuisse 2020



8 Conseil

Le conseil est au cœur de l'offre de services d'EspaceSuisse. Les prestations de conseil se composent de brefs renseignements et de recherches rapides, d'avis de droit, de prises de position ainsi que de mandats liés au conseil en aménagement. Les collaboratrices et collaborateurs d'EspaceSuisse fournissent en outre de nombreux renseignements succincts par téléphone, n'entraînant pas de recherche particulière (p. ex. envoi de jugements des tribunaux ou de publications).

Comme lors des exercices précédents, EspaceSuisse a traité en 2021 près de 300 demandes. Le nombre des requêtes juridiques a à nouveau légèrement augmenté. Dans le domaine du conseil en aménagement, les effets de la crise sanitaire étaient encore perceptibles. L'aménagement du territoire n'était toujours pas la préoccupation principale des communes. Nombre d'entre elles ont vu la pandémie continuer de grever leur budget et exercer une pression sur leurs finances.

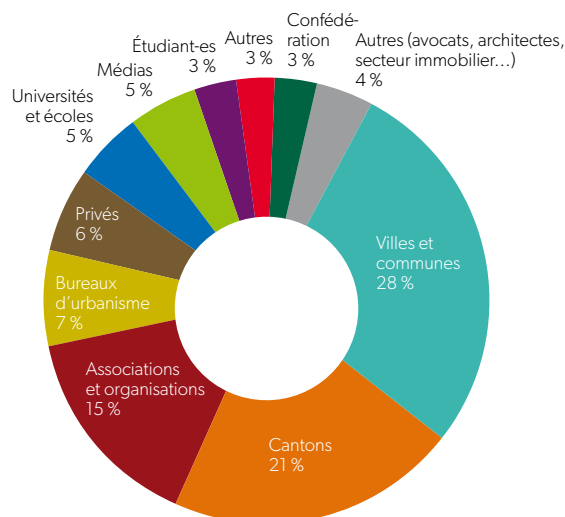
Ce sont avant tout les communes, les villes et les cantons qui ont eu recours au service de conseil d'EspaceSuisse. Leurs demandes ont représenté plus de la moitié des requêtes enregistrées. Les autres provenaient de la Confédération, d'associations et d'organisations, de filières d'études, de médias, de bureaux d'urbanisme et d'architecture, d'universités, d'écoles et de particuliers. EspaceSuisse est également une interlocutrice prisée par les médias pour les questions liées au développement territorial (presse quotidienne et dominicale, magazines hebdomadaires et spécialisés, radios et télévisions).

Les renseignements ayant trait aux constructions hors zone à bâtir ont constitué la part la plus importante des requêtes juridiques. → 8.1 Conseil juridique

Les questions portant sur la planification d'affectation et de détail ont également été fréquentes, même si les mandats du conseil en aménagement ont dans l'ensemble stagné en raison de la crise sanitaire, comme évoqué précédemment.

→ 8.2 Conseil en aménagement

Provenance des requêtes 2021



8.1 Conseil juridique

Relèvent du conseil juridique les renseignements, avis de droit, prises de position et recherches portant sur des questions relatives au droit de l'aménagement, des constructions et de l'environnement. Les membres obtiennent, de façon simple, rapide et – dans une certaine mesure – gratuite, une réponse à leurs questions de fond et de forme en lien avec l'aménagement du territoire ou l'examen d'une demande de permis de construire. Ils peuvent également soumettre à nos juristes leurs questions ayant trait au droit de l'environnement, qu'il s'agisse d'aspects techniques de protection de l'environnement (protection contre le bruit, protection de l'air), de protection des cours d'eaux et des forêts ou encore de protection de la nature et du paysage.

Plusieurs mandats d'une certaine ampleur ont aussi pu être réalisés en 2021. Relevons notamment:

- Canton JU: révision des bases légales de l'aménagement du territoire, participation à la révision de la loi cantonale sur les constructions et l'aménagement du territoire et de son ordonnance d'application
- ARE: co-présentation du rapport «Good Practice Planungen im Untergrund»
- Canton VD: comparaison intercantonale sur la pratique d'autorisation de logement agricole hors zone à bâtir et de l'intégration paysagère des constructions agricoles
- Union des villes suisses: agglomérations – domaines de mise en œuvre et champs d'action en matière d'aménagement du territoire
- Canton GE: participation au groupe d'expert-es pour la révision du plan directeur cantonal
- Villars-sur-Glâne FR: participation aux réflexions sur la densification de la zone villa
- Canton VS: avis de droit sur la question de l'indemnisation pour des moins-values majeures

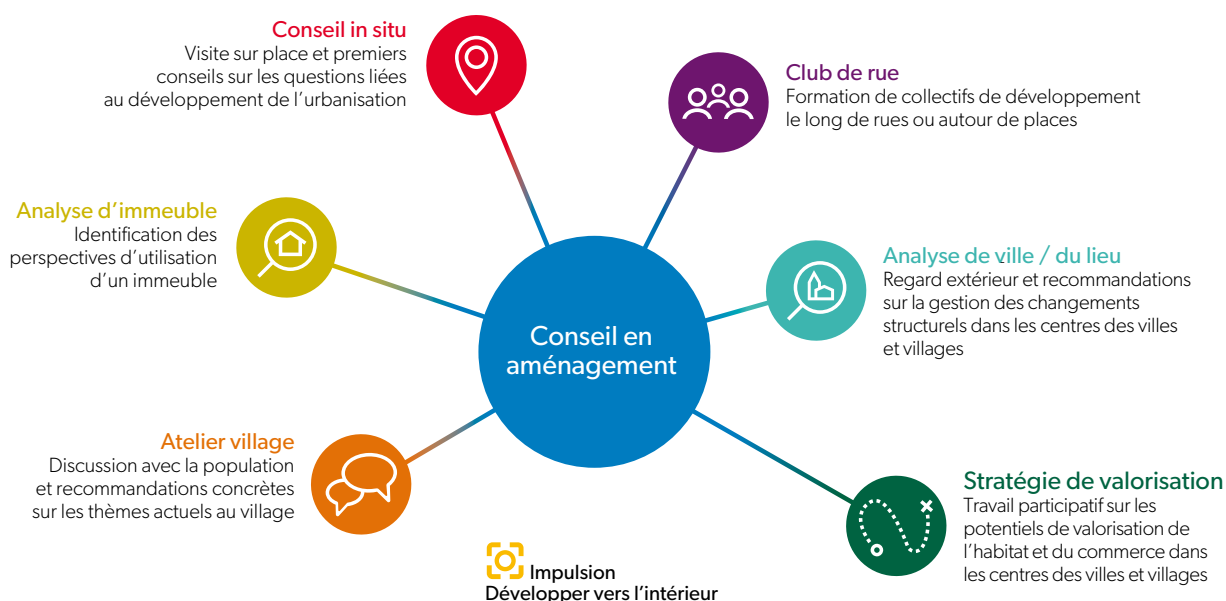


Le sous-sol devient encombré. Il convient donc de bien coordonner la planification des différentes utilisations, que ce soit les conduites de gaz ou d'électricité, l'évacuation ou le stockage, les sondes géothermiques et les systèmes de tunnels de toutes sortes.

Photo: Tabble, Pixabay

- Ville de Zurich: rapport «Koordination im Untergrund – Review des Ausbaus der Fernwärmenetze in der Stadt Zürich mit Blick auf eine nachhaltige Nutzung des Untergrunds»
- OFC: travail de remaniement et d'expertise lors de l'élaboration du guide ISOS
- Canton SZ: brève expertise «Gewässerraum: Bestandesgarantie innerhalb und ausserhalb Bauzonen»
- Analyse approfondie des conséquences de l'arrêt Münchenstein II (publiée dans Territoire & Environnement 3/2021)
- Cemsuisse: collaboration à l'édition de l'aide à la planification pour l'extraction des matières premières nécessaires à la fabrication du ciment
- Fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses: guide pour la planification, la construction et l'exploitation d'aires de séjour, de passage et de transit, destinées aux Yéniches, Sinti et Roms
- Commission tripartite (CT): accompagnement juridique, dialogue sur un développement vers l'intérieur de qualité

Vue d'ensemble du conseil en aménagement



8.2 Conseil en aménagement

Depuis 2012, EspaceSuisse conseille les villes et les communes dans les questions en lien avec le développement de l'urbanisation, la densification et la qualité de l'urbanisation. Font partie de l'offre de conseil les six offres sur mesure présentées dans l'aperçu ci-après (voir le graphique «Vue d'ensemble conseil en aménagement», p. 42), qui comprennent également les outils conçus par l'ancien Réseau vieille ville, à savoir l'analyse de ville/de lieu, la stratégie de valorisation et le club de rue. Vient s'ajouter l'analyse d'immeuble, élaborée selon la méthode du Réseau vieille ville.

Notre palette comprend encore d'autres prestations de services, comme le premier entretien, sous forme d'échange sur le développement local, ainsi que l'exposé tremplin, sur une question liée au développement de l'urbanisation.

Impulsion	– Premier entretien – Exposé tremplin
Analyse et recommandations	– Analyse de ville/du lieu – Conseil in situ – Atelier village – Analyse d'immeuble
Stratégie et mesures	– Stratégie de valorisation – Club de rue

En 2021, 21 conseils (47 en 2020) ont été prodigués, réalisés ou amorcés (y compris les stratégies de valorisation et les accompagnements de la mise en œuvre). Ce net recul est, lui aussi, dû à la crise sanitaire.

Impulsion

Premier entretien et exposé tremplin

Dans le cadre d'entretiens avec la commune ou d'exposés tremplins, les expert-es d'EspaceSuisse clarifient les questions ouvertes, portant sur le développement de l'urbanisation. Ils tentent d'anticiper les défis et d'appréhender les mesures et les développements possibles:

- Salquenen VS: premier entretien centre du village: gestion des vignobles (en ligne)
- Konolfingen BE (en présence de cinq communes voisines): exposé tremplin développement vers l'intérieur et discussion (en ligne)
- Fully VS: cours d'introduction à l'aménagement du territoire compact sur place
- Knutwil LU: premier entretien avec groupe d'accompagnement centre historique
- Region Albula GR: exposé tremplin à la conférence des président-es sur le thème du développement vers l'intérieur
- Lichtensteig SG: entretien caisse à outils rénovation de bâtiments (en ligne)
- Clos du Doubs JU: entretien procédure de concurrence parking dans le centre ISOS de St-Ursanne
- Obersiggenthal AG: premier entretien développement du centre commercial Markthof

Analyse et recommandations

Analyse de ville/du lieu

Dans l'«analyse de ville/du lieu», les expert-es d'EspaceSuisse présentent, de manière concise et sans détour, les qualités et les faiblesses de la ville, du centre de localité ou du site, et montrent aux autorités, aux propriétaires fonciers et aux propriétaires de commerces comment contribuer à leur valorisation et à leur développement.

- pas de nouvelle analyse en 2021

Conseil in situ

Lors d'un «conseil in situ», les expert-es d'EspaceSuisse expliquent aux communes «là où le bât blesse». Ils se rendent sur place et montrent aux autorités compétentes comment remédier à leurs problèmes:

- Tenniken BL: possibilités d'utilisation du site «Chilchacher» et conséquences d'un possible déclassement (terminé)
- Ruswil LU: premier entretien in situ – évaluation du développement du centre (terminé)
- Giswil OW: évaluation zone réservée et développement du centre (terminée)
- Court BE: développement des secteurs de la gare et «sur Frête» (avec conseil paysage) (terminé)
- Unterschächen UR: évaluation externe des possibilités de développement et de croissance (avec conseil paysage) (en cours)



Dans le secteur de «Sur Frête», à Court BE (en premier plan), 40 pour cent de la surface doit être réaffectée à la zone agricole. EspaceSuisse a été sollicitée afin de prendre position sur une étude portant sur plusieurs variantes. Photo: Alain Beuret, EspaceSuisse

Atelier village

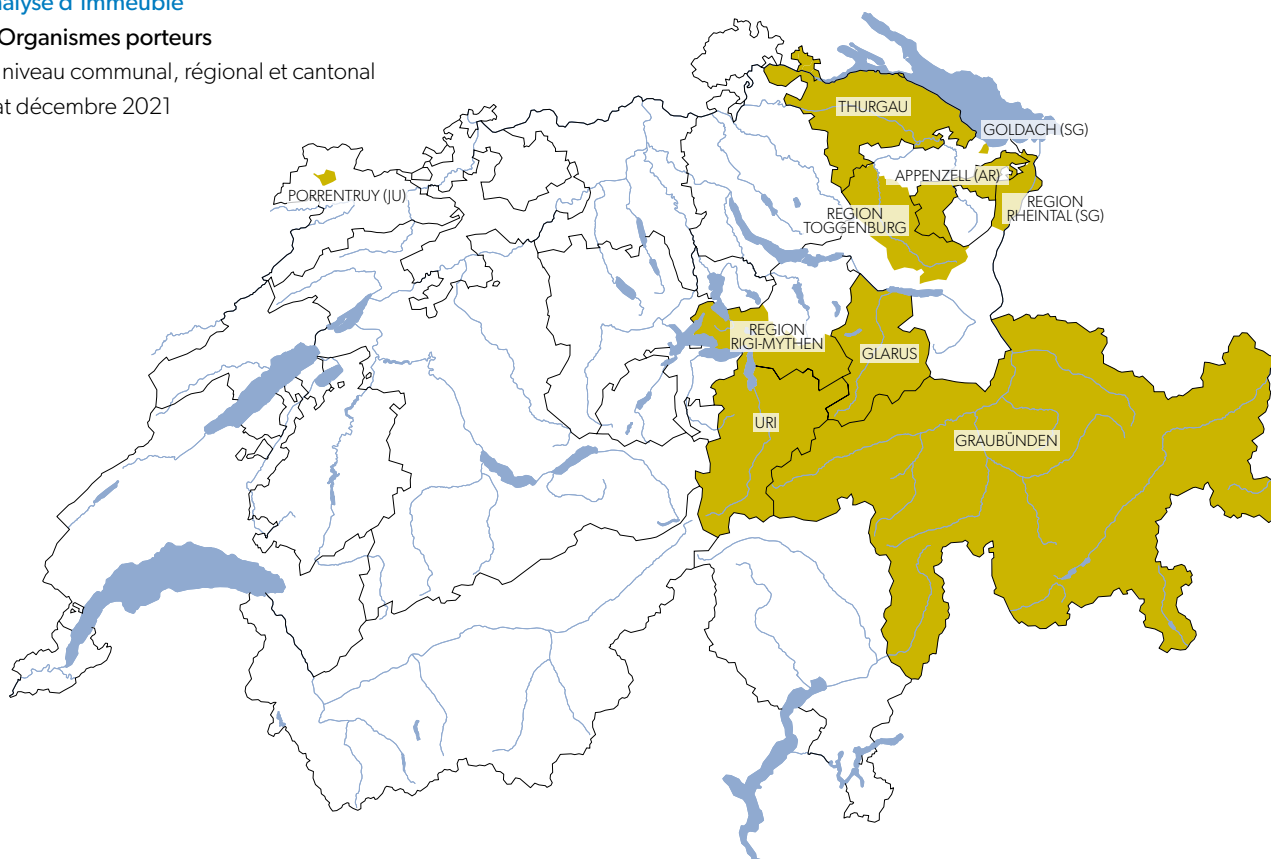
L'élément central de cette démarche est une discussion avec la population. L'offre comprend tout d'abord une analyse du village, sur la base de laquelle les expert-es d'EspaceSuisse amorcent un dialogue avec les habitant-es, suivie d'un débat en plénum avec la population (atelier village) sur des thèses préalablement formulées par les expert-es, puis d'une analyse des résultats de ces échanges avec le Conseil communal.

- Vouvry VS: atelier village (en cours)
- Vezia TI: atelier village (en cours)

Analyse d'immeuble

■ Organismes porteurs

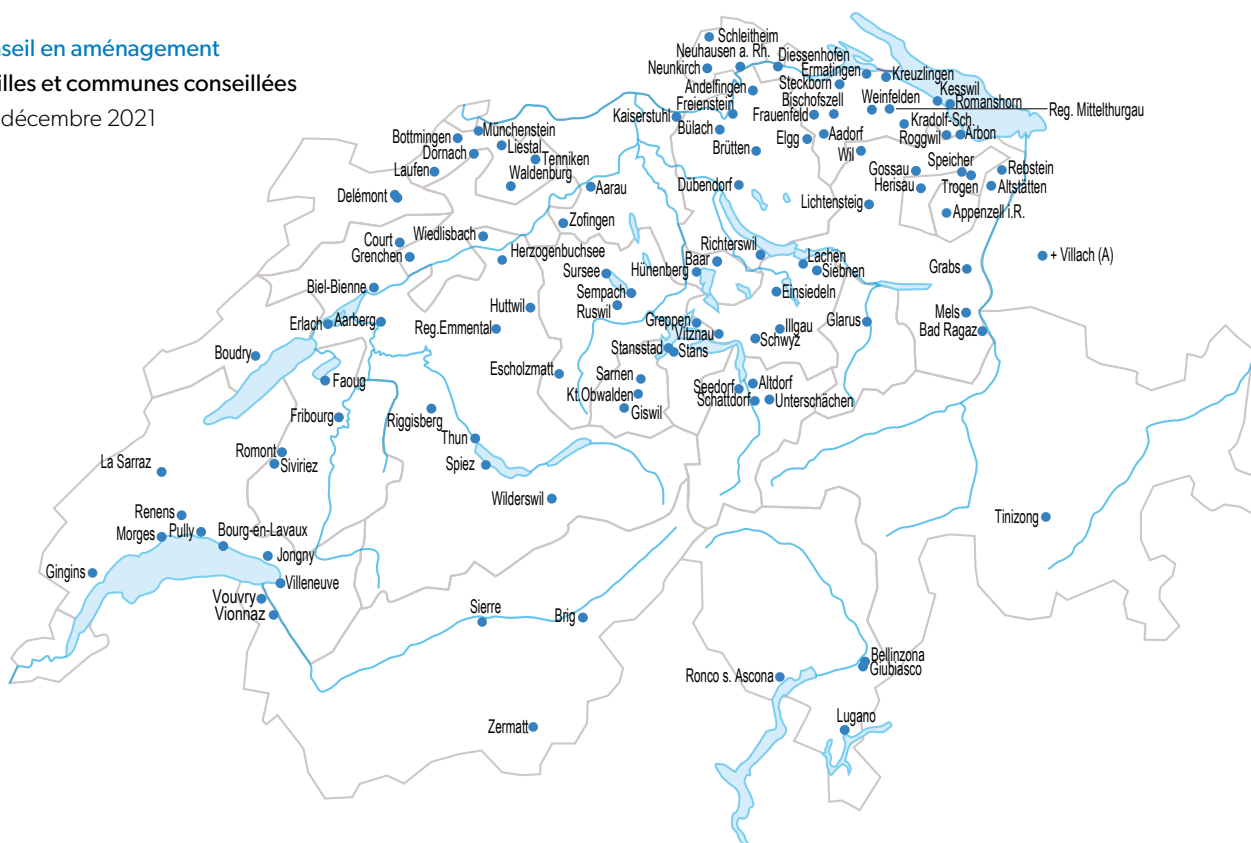
au niveau communal, régional et cantonal
État décembre 2021



Conseil en aménagement

● Villes et communes conseillées

État décembre 2021



Analyse d'immeuble

L'«analyse d'immeuble» est un outil d'évaluation des biens-fonds. Elle offre aux propriétaires un état des lieux de leur immeuble et met en évidence leurs défauts et leurs perspectives de développement. Les analyses d'immeuble ne sont pas réalisées par EspaceSuisse. Cette dernière conclut des contrats de franchise avec des organismes porteurs cantonaux, régionaux ou locaux, lesquels autorisent certains architectes à réaliser les analyses d'immeuble. Ces professionnels reçoivent une formation ad hoc d'EspaceSuisse. En 2021, EspaceSuisse a repris la direction technique de l'analyse d'immeuble, auparavant assurée à l'externe.

Le lancement d'un nouvel organisme porteur a fait l'objet d'une discussion avec les collectivités suivantes:

- En 2021, deux architectes formés par EspaceSuisse à l'analyse d'immeuble ont mis sur pied des structures dans la région du Rheintal SG, afin d'y proposer l'analyse d'immeuble. Aucun contrat n'a encore vu le jour étant donné que le canton de Saint-Gall (Kantonale Denkmalpflege, Kantonales Amt für Raumentwicklung und Geoinformation AREG) étudie une solution cantonale.
- Un premier entretien a eu lieu, en ligne, avec les responsables de la région d'Oberwallis et les services cantonaux en charge de l'aménagement du territoire et du patrimoine immobilier et bâti. Un organisme porteur est à l'étude.
- Goldach SG: contrat pilote prolongé
- Parc Chasseral (BE et NE): offre établie pour un projet pilote analyse d'immeuble

→ Voir graphique **Analyse d'immeuble et conseil en aménagement**, p. 44

Stratégie et mesures

Stratégie de valorisation

Les mutations que connaissent les vieilles villes et les centres de localités dans le secteur du commerce de détail ébranlent les structures habituelles. La «stratégie de valorisation» fournit un aperçu systématique du potentiel de valorisation des centres et amorce un processus participatif impliquant les acteurs concernés:

- Bellinzona TI: stratégie de valorisation, compléments suite à la pandémie de coronavirus (terminée)
- Bad Ragaz SG: stratégie de valorisation, deux manifestations de clôture en 2021 (terminée)
- Waldenburg BL: stratégie de valorisation avec manifestation de clôture (terminée)
- Arbon TG: stratégie de valorisation avec l'intervention d'une experte en paysage (terminée)
- Altstätten SG: remaniement et mise à jour de la stratégie de valorisation (terminé)

Accompagnement de la mise en œuvre

Les mesures visant à redonner vie aux centres-villes et aux centres de localités, élaborées dans le cadre des stratégies de valorisation, doivent être rapidement mises en œuvre. Pour ce faire, villes

et communes peuvent recourir à des expert-es externes avec lesquels EspaceSuisse collabore.

- Elgg ZH: suivi mise en œuvre atelier village (terminé)

8.3 Collaboration avec des commissions d'expert-es

À la faveur de ses connaissances étendues et de ses expériences variées, l'association EspaceSuisse est souvent invitée à siéger dans des commissions d'experts et des groupes de travail. En raison de ses ressources limitées en personnel, celle-ci n'a pas été en mesure de répondre favorablement à toutes les sollicitations. En 2021, les collaborateurs et collaboratrices de l'association ont participé aux organismes suivants:

Organes permanents

- Conseil de l'organisation du territoire (COTER)
- Commission fédérale pour la lutte contre le bruit (CFLB)
- Cercle de droit de l'aménagement du territoire (CDAT)
- Membre de la «Landesarbeitsgemeinschaft Baden-Württemberg der Akademie für Raumentwicklung in der Leibniz-Gemeinschaft (ARL)»
- Échanges d'expériences au niveau régional avec l'ARE en matière de constructions hors zone à bâtir
- Groupe de travail «Constructions hors zone à bâtir» de la Conférence suisse des services de l'agriculture cantonaux (KOLAS - COSAC)
- Conseil MAS Stadt- und Regionalentwicklung, Haute école de Lucerne
- Conseil MAS en développement durable, Universités de Genève et de Neuchâtel, Haute école spécialisée de Suisse occidentale
- Conseil MAS en urbanisme et développement territorial, EPFL et Université de Genève

Organes temporaires

- Groupe d'accompagnement du plan de mesures bruit – aménagement du territoire de l'OFEV (développement du nouveau concept de protection dans des endroits soumis à de fortes nuisances sonores)
- Groupe de travail ARE/OFC sur le postulat Fluri «Préserver la physionomie des localités suisses»
- Membre du groupe de travail de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), chargé de l'élaboration d'un agenda pour la science de la durabilité en Suisse
- Membre d'Echoraum sur le thème du développement vers l'intérieur sensible au genre «Gen*ie»
- Groupe de pilotage dans le projet «La résilience des régions de montagne»: projet-modèle Développement territorial durable 2020–2024
- Membre du groupe de suivi chargé de l'élaboration du guide sur le thème de l'attractivité de l'habitat dans les régions de montagne de l'Office fédéral du logement OFL
- Groupe d'accompagnement Projet «Promouvoir la biodiversité et la qualité paysagère dans les agglomérations»
- Groupe d'accompagnement Examen du concept de réglementation bruit

Sondage: grande satisfaction des membres d'EspaceSuisse

En 2021, un sondage a été mené auprès des membres d'EspaceSuisse, afin de connaître la façon dont ils utilisent et perçoivent les offres de l'association. Les retours positifs (et parfois critiques) ainsi obtenus ainsi que leur degré de satisfaction élevé nous motivent à calquer davantage encore nos services sur les besoins de nos membres.

La confirmation que nos médias imprimés, Inforum et Territoire & Environnement, continuent à être reconnus et régulièrement utilisés nous a particulièrement réjoui. Les personnes interrogées privilégient, sans changement, la version imprimée de l'abonnement au détriment de sa version électronique.

La présence d'EspaceSuisse sur les médias sociaux Twitter et LinkedIn reste peu connue. Respectivement 5 et 15 pour

cent seulement des participant-es au sondage ont reconnu y suivre EspaceSuisse.

→ twitter.com/espacesuisse

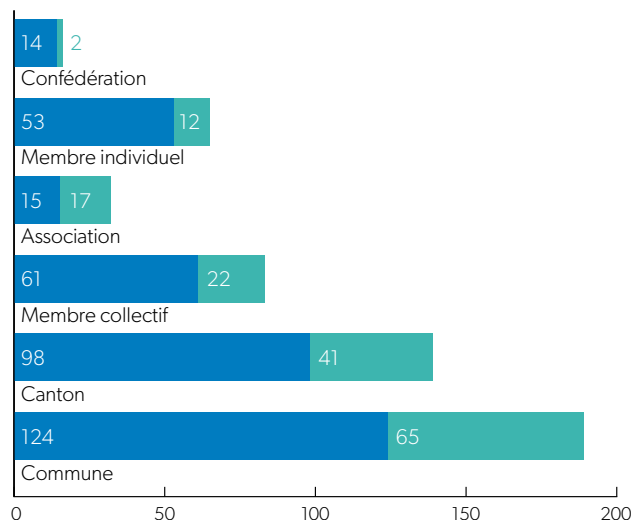
→ linkedin.com/company/espacesuisse/

Au total, près d'un tiers des 600 membres qui ont pris part au sondage ont eu recours à nos offres de conseil juridique et en aménagement au cours de ces dernières années. La grande compétence d'EspaceSuisse a été particulièrement mise en évidence.

Nous profitons de ces lignes pour remercier toutes les personnes qui ont bien voulu participer au sondage.

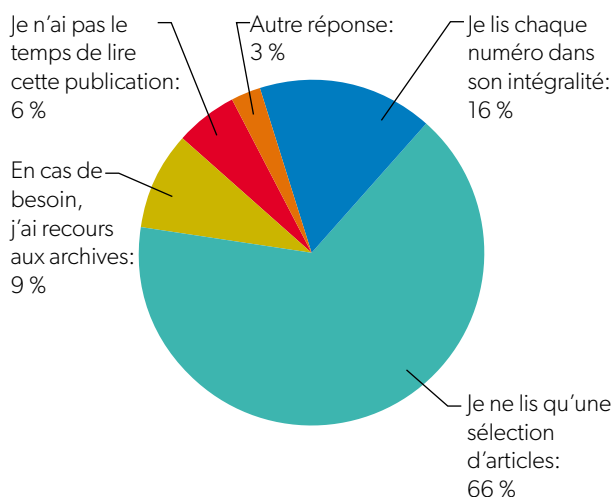
Nombre de participant-es

Allemand: 396 Français: 176 Sans réponse: 48



Au total, près de 600 personnes ont participé au sondage en ligne. Cela représente plus de 10 pour cent de formulaires retournés. Source: EspaceSuisse

Comment lisez-vous le périodique Inforum?



Deux tiers des membres ne lisent que les articles d'Inforum qui les intéressent. Un membre sur six lit l'intégralité d'un numéro.

Source: EspaceSuisse



Il reste un potentiel à exploiter sur les réseaux sociaux. EspaceSuisse ne comptait que 465 «Follower» à fin mars 2022.

9 Information et publications

9.1 Inforum, Territoire & Environnement

En 2021, les deux publications – «Inforum», le périodique du développement territorial, et «Territoire & Environnement», le dossier du développement territorial – sont parues à trois reprises, au lieu de quatre comme jusqu'alors. Cette réduction du rythme de parution nous a permis d'étoffer nos deux Newsletter → 9.3 et nos activités en ligne → 9.4 et → 9.5. Outre les rubriques régulières, comme «Quoi de neuf sur densipedia.ch?» ou «Zoom sur», chaque édition d'Inforum propose trois à cinq thèmes. Ces derniers sont traités dans un style journalistique facile d'accès. Les arrêts du Tribunal fédéral et les thèmes d'aménagement du territoire abordés sont illustrés par des plans, des graphiques et des photos.

Une version italienne d'«Inforum» est publiée deux fois par année. Elle reprend et traduit des articles publiés dans les éditions françaises ou allemandes; en outre, notre section tessinoise, le Gruppo regionale Ticino (EspaceSuisse-TI), souvent avec le concours de la Section cantonale du développement territorial, se fait l'écho de thèmes qui marquent l'actualité tessinoise dans ce domaine.

Les dossiers «Territoire & Environnement» sont consacrés, quant à eux, à un sujet en particulier. En 2021, les thématiques suivantes ont fait l'objet d'un numéro:

Mars 1/2021

Réduire les zones à bâtir surdimensionnées

Mandat législatif et pratique

Août 2/2021

La jurisprudence du Tribunal fédéral en 2020

Bref commentaire des principaux arrêts rendus

Décembre 3/2021

Le mandat de compensation de la plus-value

En cas de changement d'affectation ou d'augmentation des possibilités de construire

Nos membres reçoivent ces deux publications par la poste. Ils ont par ailleurs la possibilité de télécharger la version électronique des numéros (archives depuis 2001) sur notre site Internet, à la rubrique qui leur est réservée.

9.2 Publication spéciale: éclairage «post corona»

Quelles sont les répercussions du coronavirus sur le développement des villes et des localités? Dans le cadre d'ateliers transdisciplinaires avec des expert-es internes et externes, et après étude de publications disponibles fin 2020, EspaceSuisse s'est essayée à l'identification et à l'analyse des effets du coronavirus sur le développement urbain. Le rapport «post corona» est paru en avril 2021 et traite des effets de la pandémie de COVID-19 sur huit thématiques (commerce de détail/centres, restauration, travail, habitat, marché immobilier, communes/villes, mobilité et tourisme). Il propose aussi une synthèse en douze points.

Cet éclairage sert de base de travail à l'équipe de conseil d'EspaceSuisse pour anticiper les développements possibles et intégrer des recommandations à ce sujet dans les conseils en aménagement. La publication de ce rapport a fait l'objet d'un communiqué de presse. La presse quotidienne n'avait pas encore relayé l'information au printemps 2021. La presse spécialisée, en revanche, s'est intéressée à cette thématique. EspaceSuisse a pu publier ses réflexions dans différents articles et exposés → 12.3:

- 26.3: exposé «post corona», comité EspaceSuisse
- 7.5: exposé «post corona», conseil EspaceSuisse
- 10.6: exposé «post corona», réseau Développement territorial
- 17.6: exposé «Auswirkungen der Covid-19-Pandemie auf die Siedlungsentwicklung», öffentliches Webinar, Planteam S AG
- Article sur le blog de l'Union des villes suisses sur le rapport «post corona»
- Article dans Inforum 2/2021
- «Zwischen Individualität und Wunsch nach Begegnung» in RaumPlanung, Themenheft MONOLOkales Leben – Perspektiven für die Stadt der Zukunft, 6/2021.
- Inputs für Artikel im «Real estate report» Nr. 28
- «L'ère Post-Corona», article dans les Cahiers d'EspaceSuisse – Section Romande n° 2/2021

spacesuisse.ch > Conseil > Conseil en aménagement > Eclairage «post corona»



9.3 News, Newsletter

En plus des médias imprimés Inforum et Territoire & Environnement, des informations sur des thèmes liés à l'aménagement du territoire sont publiées sur notre site espacesuisse.ch à la rubrique «Actualité». Ces «news» portent sur des événements, des études intéressantes et des projets novateurs dans les domaines du développement territorial, des transports et de l'environnement. Elles proposent en général des liens vers des informations et des documents plus détaillés qui permettent d'approfondir le sujet.

Gratuite, la Newsletter «Aménagement du territoire» offre aux personnes intéressées un aperçu des principales news publiées. En 2021, elle a paru une fois par mois. À la fin de l'année, près de 4000 personnes en Suisse et à l'étranger y étaient abonnées. Le taux d'ouverture élevé (plus 50 pour cent) atteste du très bon accueil dont jouit notre Newsletter.

En avril 2021, après une pause de près de quatre ans, nous avons réactivé la Newsletter «Recueil de jurisprudence». Trois fois par an (en avril, en août et en décembre), cette Newsletter rassemble les principaux arrêts rendus par le Tribunal fédéral et les tribunaux cantonaux en matière de droit des constructions, de l'aménagement et de l'environnement. L'abonnement est gratuit et fait référence au recueil de jurisprudence d'EspaceSuisse (service payant). Fin 2021, après trois éditions, la Newsletter comptait déjà plus de 800 abonné-es dans toute la Suisse (dont les trois quarts se sont aussi enregistrés sur la liste des destinataires de la Newsletter Aménagement du territoire). Le taux d'ouverture de 60 pour cent, soit un taux exceptionnellement haut, témoigne du vif intérêt que suscite ce service.

9.4 Réseaux sociaux

Dans le domaine des réseaux sociaux, EspaceSuisse est à la traîne (voir aussi l'encadré «Sondage: grande satisfaction des membres d'EspaceSuisse», p. 46). Depuis le milieu de l'année 2015, l'association est présente sur Twitter. Le nombre de followers est passé de 300 à 460. EspaceSuisse est aussi présente sur la plateforme LinkedIn et compte 450 followers. Nous utilisons principalement cette plateforme pour diffuser nos news et publier nos manifestations.

Oltre un vaste savoir et des outils précieux en matière de développement vers l'intérieur, la plateforme densipedia.ch comprend près d'une centaine de bons exemples de mise en œuvre.

Photo: EspaceSuisse

9.5 Sites Internet

espacesuisse.ch

En 2021, le site d'EspaceSuisse a régulièrement été complété et mis à jour. Il s'articule autour des points forts d'EspaceSuisse, avec ses offres de conseil, de formation, de publications et de documentation.

Une nouvelle rubrique, «Sous la loupe», a vu le jour durant l'année sous revue. Elle est ouverte aux échanges et aux articles dont la publication ne peut ou ne doit attendre la prochaine parution d'Inforum. «Sous la loupe» est aussi à la disposition d'autrices et d'auteurs externes (après accord de la rédaction quant au contenu).

- 29.9.: L'analyse d'immeuble (EspaceSuisse)
- 21.9.: Der Beitrag der nachhaltigen Raumentwicklung zur grossen Transformation (EspaceSuisse)
- 2.8.: L'aménagement du territoire doit protéger le climat (EspaceSuisse)
- 28.5.: Juger la qualité de la culture du bâti – mais comment? (externe)
- 20.4.: Mehr finanzielle Mittel für eine hochwertige Innenentwicklung (Replik von EspaceSuisse auf einen externen Artikel vom 19.4.2021)
- 19.4.: Rückzonungen – ja, aber nicht so (extern)

espacesuisse.ch > Actualité > Sous la loupe

densipedia.ch

EspaceSuisse gère également densipedia.ch, la plateforme qui propose des informations détaillées en matière de développement vers l'intérieur et de densification en Suisse. Son objectif est d'apporter aux communes et aux villes suisses occupées à la mise en œuvre de la LAT 1 des connaissances de base, des exemples pratiques et des astuces.

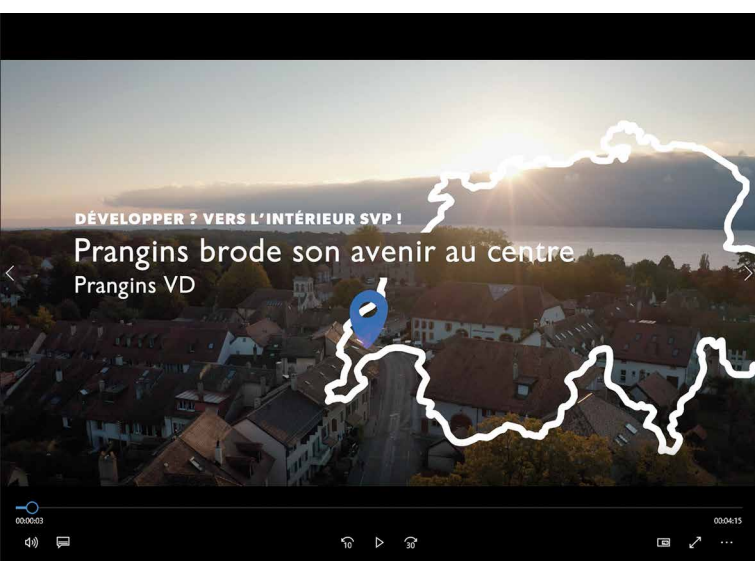
La plateforme densipedia.ch est financée par le programme «Impulsion Développer vers l'intérieur». Les informations publiées sur le site proviennent essentiellement d'EspaceSuisse, mais aussi de professionnel·les externes. Elle est continuellement étoffée et complétée par de nouveaux exemples.



9.6 Projet de film «Développer? Vers l'intérieur SVP!»

En 2021 a démarré la production de trois petits films de 4 à 5 minutes sur des bons exemples de développement vers l'intérieur. La série aborde divers thèmes. Elle complète les exemples présentés sur densipedia.ch en s'adressant, par la voie audiovisuelle et émotionnelle, à un nouveau public. Ces films peuvent être projetés de manière ciblée dans le cadre de cours ou d'autres manifestations.

Deux exemples ont été choisis en Suisse alémanique (Lenzburg AG, Tinizong GR) et un troisième en Suisse romande (Prangins VD). C'est l'entreprise Maybaum de Baden AG qui s'est chargée de la production. Les trois films seront traduits et sous-titrés. Le tournage et les interviews ont eu lieu en automne 2021 et la post-production durant l'hiver 2021-2022.



EspaceSuisse a produit trois petits films, qui, à travers de bons exemples (Lenzburg AG, Prangins VD et Tinizong GR), mettent en lumière les atouts d'un développement vers l'intérieur de haute qualité. Ces films seront terminés dans le courant du premier semestre 2022. Photo: EspaceSuisse

9.7 Manuel didactique «Introduction à l'aménagement du territoire»

Le manuel «Introduction à l'aménagement du territoire» a fait l'objet d'un remaniement complet et d'une adaptation à la situation juridique actuelle. La nouvelle édition est parue en mars 2021, en allemand et en français. La traduction italienne a également démarré en 2021. Elle était bien avancée à la fin de l'année et sera terminée en 2022.



10 Documentation

EspaceSuisse tient à jour différentes bases de données qui permettent d'accéder rapidement aux informations nécessaires lors du traitement de demandes, de la rédaction ou de l'illustration de textes, ou encore de la préparation d'exposés.

10.1 Bibliothèque électronique

Notre bibliothèque comprend actuellement plus de 17'400 documents. Il s'agit de thèses, de manuels spécialisés et didactiques, de publications officielles, de plans, d'ouvrages de référence, d'articles de journaux et de magazines, de supports de cours et, de plus en plus, de produits électroniques (documents numériques, émissions radio et TV). Chaque document est résumé et indexé. Près de 270 nouvelles références sont venues étoffer notre bibliothèque en 2021.

10.2 Recueil de jurisprudence

Dans notre recueil de jurisprudence (RJ) sont résumés les principaux jugements prononcés par le Tribunal fédéral et les tribunaux administratifs dans le domaine de l'aménagement du territoire. Un système d'indexation permet de retrouver facilement l'arrêt souhaité, au moyen de mots-clés. Fin 2021, le recueil de jurisprudence comprenait 5874 arrêts (74 nouveaux jugements).

Le recueil est un instrument de travail incontournable pour le traitement efficace des requêtes. Les abonné-es y ont accès via le site Internet d'EspaceSuisse. Après une pause prolongée, notre Newsletter, rassemblant les principaux arrêts, a été réactivée en 2021. → 9.3

espacesuisse.ch > Conseil > Conseil juridique > Recueil de jurisprudence

10.3 Photothèque / Data-Management-System (DAM)

La photothèque (plus de 8500 images) nous permet d'illustrer nos publications et les exposés de nos collaboratrices et collaborateurs. En principe, les cantons et les communes membres peuvent également en profiter. En 2021, des travaux ont démarré afin de remplacer la base de données photographique existante par un nouveau système de gestion des données basé sur le cloud, et d'accroître sa convivialité.

10.4 Base de données dédiée au développement vers l'intérieur

Dans le cadre de son offre de conseil en aménagement, EspaceSuisse alimente une base de données avec de bons exemples de développement urbain. Y sont avant tout répertoriés les exemples présentant une approche intéressante de développement vers l'intérieur. Ces derniers illustrent comment densifier des quartiers, animer des centres de villages, revaloriser des traversées de localités et aménager des espaces routiers tout en tenant compte de l'urbanisation. Dans la mesure du possible, les processus déterminants sont décrits ainsi que le rôle des principaux acteurs (pouvoirs publics, particuliers, population). Le recueil contient également des exemples novateurs d'instruments de planification formels et informels, de même que des exemples de processus de participation probants et de communication réussie. Fin 2021, la base de données contenait 576 exemples (trois nouvelles entrées).

11 Formation

11.1 Manifestations EspaceSuisse

Ces dernières années, le programme «Impulsion Développer vers l'intérieur» a permis à EspaceSuisse d'étendre de façon notable son offre en manifestations et de mieux répondre à la forte demande en formation dans les domaines du développement vers l'intérieur, de la densification et d'une urbanisation de qualité. En 2021, 14 manifestations ont eu lieu. En raison de la crise sanitaire, la moitié d'entre elles se sont déroulées en ligne. Une manifestation a été reportée en 2022.

Voici un aperçu des manifestations qui ont eu lieu en 2021:

En ligne 25 février et 11/18 mars	Cours (3 jours) Introduction à l'aménagement du territoire	24 participant-es
Online 10., 17., 24. März	Kurs (3 Tage) Einführung in die Raumplanung	29 Teilnehmende
Online 21. Mai	Kurs in Zusammenarbeit mit dem BAFU Einführung in den Lärmschutz und Innenentwicklung	21 Teilnehmende
Online/Bienne 27 mai online 8 juin à Bienne	Séminaire Qualité et développement vers l'intérieur	33 participant-es
Online 2. Juni	Tagung Siedlungsentwicklung nach innen in Zweitwohnungsgemeinden	62 Teilnehmende
Online 9., 16., 23. Juni	Kurs (3 Tage) Einführung in die Raumplanung	27 Teilnehmende
Online 24. Juni 24 juin	Kongress / Congrès Raumplanung und Klimaschutz Aménagement du territoire et protection du climat	276 Teilnehmende 276 participant-es
Online 1. Juli	Kurs Einführung ins Bauen ausserhalb der Bauzonen	27 Teilnehmende
Sion VS 1 ^{re} volée: 25 août, 1 ^{er} et 8 septembre 2 ^e volée: 26 août, 2 et 9 septembre	Cours (dédoublé) en collaboration avec le canton du Valais Introduction à l'aménagement du territoire	14 participant-es (1 ^{re} volée) 22 participant-es (2 ^e volée)
Rüti ZH 2. September	Seminar, in Zusammenarbeit mit dem BAK Verdichten mit ISOS	35 Teilnehmende
Emmen LU 8. September	Kurs (3 Tage) spezifisch für Kanton Luzern Einführung in die Raumplanung	30 Teilnehmende
La Sarraz VD 16 septembre	Séminaire, en collaboration avec l'OFC ISOS et densification – Cadre légal et pratique	31 participant-es
Online 28. Oktober	Kurs in Zusammenarbeit mit dem ASTRA Einführung in die Verkehrsplanung	25 Teilnehmende
Bern 3., 17., 24. November	Kurs spezifisch für die Kantone Freiburg und Wallis Einführung in die Raumplanung	30 Teilnehmende
Fribourg 4/11/18 novembre	Cours (3 jours) en collaboration avec le canton de Fribourg Introduction à l'aménagement du territoire	24 participant-es

Les professionnel·les de la planification et les collaborateurs et collaboratrices des différents échelons de l'administration ne sont pas les seules personnes que nos formations intéressent. Nous y accueillons régulièrement des représentant·es politiques des villes et des communes ainsi que des personnes des milieux immobiliers.

Durant l'année sous revue, deux cours d'introduction cantonaux ont été organisés en Suisse romande, l'un pour le canton du Valais (22 et 14 participant·es) et l'autre pour Fribourg (24 participant·es). Pour répondre à la forte demande, le cours valaisan a été dédoublé. Ces éditions, calquées sur les spécificités cantonales, permettent d'approfondir certains aspects juridiques et spatiaux liés à un canton, ce qui rend ces modules cantonaux encore plus pertinents pour les communes. Ces derniers sont dès lors plus prisés par les conseiller·es et conseiller·es communaux que les éditions générales.

En Suisse alémanique, deux cours généraux ont été proposés en 2021 (30 et 27 participant·es), sous forme de visioconférences en raison de la pandémie. En fin d'année, deux éditions spécifiques pour le canton de Lucerne (30 participant·es) et de Fribourg/Valais (19 et 10 participant·es) ont été réalisées. Comme le nombre de communes germanophones est plutôt faible en Valais et à Fribourg, celles-ci ont été réunies dans le même cours. Certains modules ont eu lieu en plénum, d'autres en groupes, animés par des représentant·es cantonaux en fonction des particularités cantonales.

Les séminaires dédiés à la qualité de l'urbanisation nécessitent un important travail de préparation. Afin de maintenir le séminaire prévu en français, à Bienne, au printemps (33 inscriptions), il a été divisé en deux demi-journées. Une première partie a eu lieu en ligne puis, deux semaines plus tard, les participant·es se sont retrouvés en ville de Bienne, pour une visite in situ, dans le respect des mesures anti-COVID.

La journée d'étude consacrée au développement vers l'intérieur dans les communes connaissant un fort taux de résidences secondaires (63 inscriptions) aurait dû avoir pour décor Andermatt UR. Elle s'est finalement déroulée le 2 juin 2021, en ligne.

Même scénario pour le congrès annuel d'EspaceSuisse qui a, lui aussi, été proposé, pour la deuxième année consécutive, en visioconférence. Intitulé «Protection du climat et aménagement du territoire», il a été suivi par 276 participant·es, avec traduction simultanée français/allemand. Les différentes présentations peuvent être visionnées sur le site Internet d'EspaceSuisse.

Rüti ZH (33 inscriptions) et La Sarraz VD (32 inscriptions) ont accueilli les séminaires «ISOS et densification», dans le respect des conditions d'hygiène en vigueur. Une part importante du programme de ces journées était consacrée à une excursion in situ et aux échanges entre participant·es.

espacesuisse.ch > Formation > Archives de nos manifestations

11.2 Cours auprès des hautes écoles et des universités

Dans le domaine de la formation, EspaceSuisse a participé à davantage de manifestations organisées par des hautes écoles et des universités. Elle a assuré les modules suivants en aménagement du territoire:

- Vorkurs Einführung in die Raumordnung, MAS DAS CAS in Raumplanung, ETHZ, (23.-27.8.2021)
- Unterrichtseinheit «Planungsbericht», Bachelor-Studiengang Stadt-, Verkehrs- und Raumplanung, OST (25.3.2021)
- «Formelle und informelle Instrumente der Raumplanung und aktuelle Debatten», Vorlesung im Rahmen des CAS Urban Management, CUREM, Universität Zürich (2.7.2021)
- «Urbanisation vers l'intérieur, Regards croisés sur trois expériences du terrain», cours dans le cadre du Master en urbanisme durable et aménagement des territoires, Université de Lausanne UniL (3.11.2021)
- Raum- und Siedlungsplanung im Zusammenhang mit Sportanlagen, Vorlesung am CAS EHSM Sportanlagen in Magglingen (28.1.2021)
- Raumplanungsrecht, die Mediation divergierender Interessen in Umweltgütern, Vorlesung im CAS Umweltrecht und Vollzug an der FHNW Murtens (5.11.2021)
- «Raumplanung Schweiz: Stand und Ausblick – Zielerreichung und Herausforderungen», Vorlesung im Rahmen des Moduls Raumplanung des Bachelor-Studiengangs Umweltingenieure, Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften ZHAW, Wädenswil (26.10.2021).
- «Überkommunale Raumplanung», Vorlesung mit Workshop im Themenblock «Governance und interkommunale Kooperation» des CAS Zusammenarbeit in Gemeinden und Regionen gestalten, Hochschule Luzern HSLU, (3.2.2021)

12 Relations publiques

12.1 Mise en réseau en Suisse

EspaceSuisse dispose d'un vaste réseau de contacts au sein des cantons, des villes, des communes, des hautes écoles, des associations et de l'économie privée. Elle assure le secrétariat de l'intergroupe parlementaire «Développement territorial», chapeaute le Positionnement des villes CH, le Réseau Développement territorial et est active dans l'association de soutien du «Forum Raumwissenschaften».

Les collaboratrices et collaborateurs d'EspaceSuisse siègent également dans de nombreux comités d'experts permanents et temporaires comme le Conseil de l'organisation du territoire (COTER), la Commission fédérale pour la lutte contre le bruit (CFLB), la Conférence des offices romands d'aménagement du territoire et d'urbanisme (CORAT), les commissions de la Conférence suisse des aménagistes cantonaux (COSAC), ainsi que d'autres groupes de travail de la Confédération, des cantons et de tiers.

Son engagement au sein de ces différents organismes et la richesse de ses nombreux contacts offrent à EspaceSuisse un bon aperçu des questions que soulève actuellement l'aménagement du territoire, apportent de nouvelles solutions et révèlent les difficultés quotidiennes de mise en œuvre. Ces éléments se reflètent naturellement dans les activités et le champ d'action de l'association et sont de précieux atouts qui alimentent son offre de conseil, de publications et de manifestations.

Conseil de l'organisation du territoire (COTER)

Le COTER est une commission extraparlamentaire. Elle conseille le Conseil fédéral et ses services dans les questions de politique régionale et d'aménagement du territoire. Elle est présidée depuis 2020 par Heike Mayer, responsable de l'unité «Wirtschaftsgeographie» de l'Institut de géographie de l'Université de Berne. Damian Jerjen, directeur d'EspaceSuisse est, depuis 2016, l'un des 15 membres du COTER.

Pour l'actuelle législature 2020–2023, le Conseil fédéral a mandaté le COTER pour travailler sur «Les Perspectives de développement des périphéries au 21^{ème} siècle». Il s'agit d'approfondir la question des effets des mégatendances sur le territoire pour une réalité spatiale spécifique, les périphéries. Le COTER part du principe qu'il existe en Suisse des périphéries à différents niveaux (national, régional et local) et qu'elles sont susceptibles de se modifier au fil du temps (par ex. en fonction des saisons).

Le COTER doit livrer ses réflexions et prendre position dans l'optique d'une stratégie. Son travail est soutenu par une équipe externe, animée par Daniel Studer et Enrico Bellini du bureau Infraconsult, et par Annemarie Straumann, journaliste indépendante, pour la partie rédactionnelle.

Intergroupe parlementaire «Développement territorial»

Placé sous l'égide d'EspaceSuisse, l'intergroupe parlementaire «Développement territorial» a pour but d'informer ses membres sur l'actualité de l'aménagement du territoire et sur les différents



Lors de la session d'hiver 2021, les parlementaires ont mené d'intenses débats sur le thème des constructions hors zone à bâtir et sur la révision de la LAT 2 en cours.

Photo: Monika Zumbrunn, EspaceSuisse

objets parlementaires ayant une incidence sur le sol et le territoire. L'objectif est de discuter de ces thèmes au-delà des appartenances politiques.

Au début de la législature 2020–2024, un courrier a été envoyé à l'ensemble des parlementaires afin d'attirer leur attention sur l'existence de l'intergroupe. Quarante conseillères et conseillers du Conseil national et du Conseil des États, de différents partis politiques, ont manifesté leur intérêt pour une adhésion. Une rencontre, placée sous la présidence de Kurt Fluri, conseiller national PLR et président de la ville de Soleure, a eu lieu le 21 septembre, sur le thème «Sujet sensible: constructions hors zone à bâtir (LAT 2) – Défis et nécessité d'agir». Après une introduction par Damian Jerjen (directeur d'EspaceSuisse) sur les défis actuels en termes d'aménagement du territoire, suivie d'une présentation de Raimund Rodelwald (directeur de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage) sur les conséquences de l'initiative paysage, les débats se sont enchaînés sous la forme d'une table ronde avec Maria Lezzi (directrice de l'ARE), Giancarla Papi (présidente de la COSAC) et Roger Wehrli (responsable suppléant Politique économique générale et formation chez economiesuisse), puis avec la participation des parlementaires présents. Cette rencontre était organisée en collaboration avec les intergroupes Protection de la nature et du paysage et Biodiversité et gestion des espèces.

Positionnement des villes CH

Le Positionnement des villes CH est un groupement informel des villes suisses placé sous l'égide d'EspaceSuisse et de l'Union des villes suisses. Un échange d'expériences a lieu une fois par année sur un thème d'actualité, abordé sous divers angles. Les membres se sont rassemblés le 6 mai 2021, pour aborder la question suivante: «Le changement climatique et la nécessité d'adapter les villes en conséquence». Plusieurs exemples ont montré comment les villes suisses se préparent au changement climatique.

Cette thématique a suscité des échanges animés entre les participant-es, prouvant que la protection du climat et l'adaptation aux conséquences du changement climatique sont de la responsabilité de l'aménagement du territoire et que ce dernier dispose d'instruments probants pour garantir une planification globale.

Forum Raumwissenschaften

Le «Forum Raumwissenschaften» rassemble, une fois par année, une brochette de décideurs des milieux de l'aménagement du territoire et de l'immobilier pour un échange d'idées et d'expériences. L'objectif est d'utiliser et de gérer efficacement l'espace et d'encourager le dialogue entre les investisseurs immobiliers et les pouvoirs publics. Les scientifiques et les chercheurs des différentes disciplines apportent leur savoir et leurs connaissances. Le forum leur permet en même temps de combler des lacunes au niveau des connaissances et d'identifier les questions déterminantes pour la pratique. La manifestation est portée par le CUREM (Center for Urban & Real Estate Management) de l'Université de Zurich, l'EPFZ et la Haute école de Lucerne, l'Office fédéral du développement territorial (ARE), Développement Suisse, l'Association suisse des ingénieurs et architectes (SIA) et EspaceSuisse. En 2021, le Forum a eu lieu du 16 au 17 août au château de Münchenwiler BE sur le thème «Nutzungsplan: Entsorgen – rezyklieren – neudenken».

curem.uzh.ch > Forum Raumwissenschaften > Bisherige Foren (le site n'existe qu'en allemand)

Réseau Développement territorial

Le Réseau Développement territorial est constitué de représentants des associations d'aménagement du territoire (EspaceSuisse, FSU, SIA), des cantons (DTAP, COSAC) et de différentes hautes écoles (EPFZ, EPFL, Rapperswil). Il existe depuis 2015 et son objectif est de traiter de manière conjointe et coordonnée les questions de développement territorial d'intérêt national. Son secrétariat est assuré par EspaceSuisse.

La promotion de la relève dans le domaine de l'aménagement du territoire suisse est actuellement le cheval de bataille du Réseau. Depuis plusieurs années, on déplore une importante pénurie de professionnels. L'offre de formation actuelle ne couvre pas la demande croissante dans ce domaine. C'est pourquoi les 19 principales associations professionnelles suisses, organisations spécialisées, universités et hautes écoles ainsi que des employeurs privés et des administrations publiques ont signé, en 2016, une charte par laquelle ils s'engagent à promouvoir la relève. Initiateur de ce document, le Réseau Développement territorial s'est chargé de dresser l'état des lieux de la formation, de rédiger la charte et d'en assurer la diffusion.

Les séances du Réseau sont l'occasion de faire état des nouvelles offres de formation et de rechercher des collaborations. D'autres sujets ont été à l'ordre du jour des séances du Réseau en 2021, notamment la digitalisation et l'aménagement du territoire, ou encore les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le développement de l'urbanisation.

12.2 Contacts internationaux

Rencontre internationale des aménagistes

Chaque année depuis 1962 a lieu une rencontre internationale rassemblant des aménagistes venant des Pays-Bas, du Luxembourg, d'Autriche, d'Allemagne et de Suisse. Ces rendez-vous permettent aux participant-es d'échanger des informations, de débattre de thèmes d'actualité et de discuter des grands enjeux du développement territorial. Le fait que les participant-es soient relativement peu nombreux et que la composition des délégations nationales reste très stable d'une année à l'autre rend ces rencontres très précieuses et favorise les échanges d'idées entre pays, et cela même en dehors du cadre des réunions proprement dites. De leurs pays respectifs, les délégations représentent l'échelon national, les différents échelons intermédiaires (États fédérés, régions, cantons), l'échelon communal (avant tout les villes), les associations professionnelles et les bureaux d'urbanisme privés. La représentation scientifique est assurée par des délégué-es de hautes écoles et d'établissements de recherche extra-universitaires. La délégation suisse était composée en 2021 de Maria Lezzi, directrice de l'Office fédéral du développement territorial, de Katrin Gugler, directrice du service d'urbanisme de Zurich, d'Urs Meier, du bureau Planpartner à Zurich, de Sacha Peter, aménagiste cantonal de Soleure, d'Ulrike Sturm, responsable de l'Institut pour le développement socioculturel de la Haute école de Lucerne, de Damian Jerjen, directeur d'EspaceSuisse, et de Lukas Bühlmann, chef de la délégation et ancien directeur d'EspaceSuisse.

Les rencontres ont pour cadre les différents pays membres, à tour de rôle. En 2021, les aménagistes, qui, auraient dû se retrouver à Vienne, ont échangé par écran interposé, coronavirus oblige.

12.3 Contacts avec les médias et exposés

Les demandes d'exposés, d'interviews dans les médias et d'articles dans les revues spécialisées sont autant d'occasions de présenter les préoccupations et les défis de l'aménagement du territoire à différentes catégories de la population et de montrer au grand jour les tenants et les aboutissants des efforts consentis dans ce domaine. En 2021, la demande en exposés et en interventions a fortement augmenté. La liste ci-après témoigne de la vaste palette des thèmes traités et de la diversité des commanditaires:

- «Vision 2030 für nachhaltiges landwirtschaftliches Bauen» – Online-Workshop, Agridea (9.3.)
- Lebendiges Weltkulturerbe Bern. Leere Läden in der Innenstadt. Wie sieht die Zukunft aus? – Online-Veranstaltung, Architekturforum Bern (4.5.)
- Aktuelle Herausforderungen in der Raumentwicklung – Regiosuisse Konferenz (27./28.4.21)
- Megatrends und Raumentwicklung Schweiz – ESP-Forum, Bern (30.4.)
- Aktuelle Herausforderungen in der Raumentwicklung – Grünliberale Fraktion Bundeshaus (15.5.)
- Siedlungsentwicklung nach Innen in der CH – Online-Expertenworkshop ARL/WiFö Bayer (18.5.)

- Auswirkungen der Covid-19 Pandemie auf die Siedlungsentwicklung – Seminar Planteam (17.6.)
 - «Siedlungsqualität in der Ortsplanung: Um was geht es genau?» – Referat Jahrestagung EspaceSuisse Zentralschweiz «Freiraumentwicklung und Siedlungsqualität» (18.6.)
 - Wohnen und Arbeiten – Hand in Hand, Grenchner Wohntage (2.9.)
 - Le rôle du paysage dans le développement vers l'intérieur – Journée d'étude PUSH (2.9.)
 - Aktuelle Herausforderungen in der Raumentwicklung CH – Online-Herbsttagung LAG Baden-Württemberg ARL (7.10.)
 - Umsetzung des Richtplanvorbehalts in der Praxis – Tagung Aktuelle Rechtsfragen im Bau-, Planungs- und Umweltrecht, Luzern (4.11.)
 - Referat «Ortskerne beleben» – Innenarchitektur Symposium Hybrid Space, Funktionswandel im städtischen Erdgeschoss, HSLU (5.11.)
 - «Petites communes cherchent habitants» – Forum RTS en direct sur La Première et RTS 2 (18.11.)
 - Megatrends, Corona und Raumentwicklung – Referat Publica Immobilien, Bern (18.11.)
 - Partizipation in der Ortskernentwicklung – ZVR-Tagung (19.11.)
 - «Conseil en aménagement pour les communes» – Exposé en ligne club ville aménagement Paris (23.11.)
 - «Innentwicklung und Baukultur/Développement vers l'intérieur et culture du bâti» – exposé et atelier avec l'ARE, 1^{er} forum culture du bâti, OFC Berne (25.11.)
 - Erfolgsmodell Raumplanung – Workshop ROREP zum Spannungsfeld Immobilienentwicklung und Raumplanung (3.12.)
 - Compensation de la plus-value et de la moins-value suite à la décision Münchenstein II – Journée annuelle ARE et COSAC (3.12.)
 - «Dezentralschweiz»: Wie uns Corona sesshafter macht und was das für unsere Lebensräume bedeutet – Hochparterre Städtebau-Stammtisch, Zürich (14.12.)
 - JERJEN DAMIAN, Bodenschutz ist Klimaschutz, in: Forum Raumentwicklung ARE 1/21
 - JERJEN DAMIAN, Klima – Die Raumplanung in der Verantwortung, in: Klimafreundlich Schweiz 2021
- D'autres exposés en lien avec la publication de l'éclairage «post corona»: ➔ [9.2](#)

Un grand merci!

Nous tenons à remercier, pour leur confiance et leur fidèle soutien, la Confédération, les cantons, les villes et les communes que nous avons le privilège de compter parmi les membres de notre association, ainsi que nos nombreux membres collectifs et individuels. Sans leur contribution, nous n'aurions pu mener à bien toutes les activités décrites dans ce rapport d'activité. Nos remerciements vont également aux associations, aux organisations et aux hautes écoles actives dans le domaine de l'aménagement du

territoire avec lesquelles notre association collabore depuis de longues années, sans oublier les collaboratrices et les collaborateurs du notre secrétariat, de nos sections et de nos organisations affiliées pour leur remarquable engagement.

Berne, le 1^{er} avril 2022
Le comité d'EspaceSuisse



Derrière, de gauche à droite:
Heidi Haag, Alain Beuret,
Christa Perregaux, Marco
Hunziker, Jonas Fend, Monika
Zumbrunn, Anne Huber, Esther
van der Werf, Damian Jerjen,
Samuel Kissling, Livia Crétin.
Devant, de gauche à droite:
Barbara F. Jud, Edith Egger,
Alma de Cerf, Rémy Rieder,
Andrea Balmer, Sonia Blind,
Karine Markstein Schmidiger,
Anna Rutishauser

Photo: EspaceSuisse

13 Compte de pertes et profits

au 31 décembre
en CHF

	2021	2020
Recettes de services		
Honoraires conseils juridiques	56'412.90	107'013.75
Honoraires conseils en aménagement	192'385.50	176'328.80
Honoraires exposés et formations	24'103.00	23'646.00
Recueil de jurisprudence	30'083.95	31'095.65
Vente de documentation	35'478.10	15'303.47
Manifestations	198'041.20	87'992.00
Recettes issues de projets et de conventions	686'677.50	679'324.85
Autres recettes	11'338.79	43'863.40
	1'234'520.94	1'164'567.92
Cotisations		
Contribution fédérale	75'000.00	75'000.00
Cotisations des membres	1'360'642.60	1'349'006.55
	1'435'642.60	1'424'006.55
Recettes totales	2'670'163.54	2'588'574.47
Dépenses		
Publications / divers	202'459.47	242'076.05
Manifestations	58'401.86	37'780.38
Conseils en aménagement	182'846.30	188'698.17
	443'707.63	468'554.60
Personnel	1'805'219.24	1'696'306.75
Autres dépenses d'exploitation	328'769.35	307'973.98
	2'133'988.59	2'004'280.73
Dépenses totales	2'577'696.22	2'472'835.33
Amortissements, correction de valeur / provisions		
Amortissements sur actifs immobilisés	-25'418.25	-26'771.24
Correction de valeur sur créances	-4'000.00	1'000.00
	-29'418.25	-25'771.24
Résultat financier		
Resultat de la fortune	-49'358.20	-84'037.80
Profits / Pertes	13'690.87	5'930.10

14 Bilan

au 31 décembre
en CHF

	2021	2020
Actif		
Actifs courants		
Liquidités et titres	713'761.42	1'074'484.03
Créances	190'890.70	111'326.20
Autres créances à court terme	3'786.65	3'318.50
Actifs transitoires	36'030.88	46'967.41
	944'469.65	1'236'096.14
Actifs non courants		
Immobilisations financières	1'358'493.95	1'308'497.30
Immobilisations corporelles mobilières	3.00	3.00
	1'358'496.95	1'308'500.30
Actif total	2'302'966.60	2'544'596.44
Passif		
Fonds étrangers courants		
Obligations	115'380.32	364'501.03
Autres obligations à court terme	175'000.00	210'000.00
Passifs transitoires	114'570.00	120'770.00
	404'950.32	695'271.03
Fonds étrangers non courants		
Provisions à long terme	668'033.80	633'033.80
	668'033.80	633'033.80
Total des fonds étrangers	1'072'984.12	1'328'304.83
Capitaux propres		
Capital du début	1'216'291.61	1'210'361.51
Profit / pertes	13'690.87	5'930.10
	1'229'982.48	1'216'291.61
Passif total	2'302'966.60	2'544'596.44

**BLASER
TREUHAND
BERN**

EspaceSuisse
Verband für Raumplanung
Sulgenrain 20
3007 Bern

BLASER TREUHAND AG
SCHWARZENBURGSTR. 265
CH-3098 KÖNIZ BERN

Telefon 031 372 11 11
Telefax 031 371 45 18
btb@treuhandbern.ch
www.treuhandbern.ch

Köniz, 03. März 2022

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

an die Mitgliederversammlung der **EspaceSuisse, Bern**

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) des Vereins EspaceSuisse für das am 31. Dezember 2021 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen. Eine Mitarbeiterin unserer Gesellschaft hat im Berichtsjahr bei der Buchführung mitgewirkt. An der eingeschränkten Revision war sie nicht beteiligt.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Blaser Treuhand AG



Roger Nietlisbach
Dipl. Wirtschaftsprüfer
Zugel. Revisionsexperte
Leitender Revisor



Urs Blaser
Dipl. Experte in
Rechnungslegung
und Controlling
Zugel. Revisionsexperte

Beilage Jahresrechnung

KOMPETENZ IM ZENTRUM

Mitglied des Schweizerischen
Treuhanderverbandes
TREUHAND | SUISSE

... conseil

EspaceSuisse est l'Association suisse pour l'aménagement du territoire. Nos membres obtiennent rapidement et gratuitement des réponses à leurs questions ayant trait au développement territorial et aux constructions. Nos conseils relèvent principalement du droit des constructions, de l'aménagement et de l'environnement.

Les villes et les communes profitent en outre de nos offres de conseil en aménagement. Une équipe d'expert-es leur apportent un soutien lors de questions en lien avec le développement vers l'intérieur et la qualité de l'urbanisation, avec un accent sur le processus.

... informe

Nous tenons nos membres informés des dernières tendances liées au développement territorial par le biais de notre publication Inforum, qui traite de plusieurs sujets, du dossier Territoire & Environnement, qui approfondit une thématique, et, de manière continue, avec la rubrique «Sous la loupe» de notre site Internet ainsi qu'au travers de nos deux Newsletter.

... commente

EspaceSuisse a édité le Commentaire pratique de la loi sur l'aménagement du territoire. Cet ouvrage de référence sert de guide pour l'application des dispositions légales de façon conforme au droit.

... documente

Nous résumons les principaux arrêts du Tribunal fédéral relevant du droit des constructions, de l'aménagement du territoire et de l'environnement dans notre recueil de jurisprudence, auquel il est possible de s'abonner. En outre, nous gérons une base de données avec de bons exemples de développement urbain, ainsi qu'une importante photothèque. Il est possible de s'abonner gratuitement à nos deux Newsletter.

... forme

Nous organisons régulièrement, en collaboration avec nos sections, des journées d'étude, des séminaires et des cours en lien avec l'aménagement du territoire. Notre cours «Introduction à l'aménagement du territoire» est particulièrement prisé.

... crée des liens

Nous entretenons des contacts étroits avec les principaux acteurs du développement territorial. Nous participons à des consultations sur des lois fédérales relevant de l'aménagement du territoire, assurons le secrétariat de l'Inter-groupe parlementaire pour le développement territorial et nous engageons pour un développement du territoire durable à l'échelon suisse.

Le **Commentaire pratique LAT** est un ouvrage de référence. Il a été entièrement remanié après le changement de paradigme de la loi révisée sur l'aménagement du territoire (LAT1). Le Commentaire pratique contribue à une mise en œuvre uniforme de la loi à l'échelle nationale. Les quatre tomes qui le composent sont disponibles en français et en allemand. Les membres d'EspaceSuisse bénéficient d'un rabais de 10%. Commandes en ligne via: schulthess.com.



Tome 1:
Planifier
l'affectation



Tome 2:
Construire hors
zone à bâtir



Tome 3:
Planification
directrice et
sectorielle, pesée
des intérêts



Tome 4:
Autorisation de
construire, procédure
et protection
juridique

